

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



**LA PARTIE DE TRAINÉ SAUVAGE**

Parmi les exercices du *turf* d'hiver, celui du *tobogan* (traîneau indien) jouit en Canada d'une faveur égale à celle que l'Angleterre accorde à la voile et à la rame. Les *Tobogganing Clubs*, les *Curling Clubs*, ont ici leur personnel, leurs règlements, comme les clubs d'arbalétriers en Suisse, et ceux de régates ou de courses de chevaux partout ailleurs.

Descendre avec une incomparable vitesse les pentes neigeuses d'une colline, se précipiter du sommet d'un monticule élevé, dévorer l'espace, franchir une grande distance en quelques secondes, passer comme un éclair en conduisant au port, sans encombre ni mésaventure, le chargement et la voiture, c'est en cela que consiste le plaisir et le danger de la partie de traîne sauvage.

Maintenir, guider ce léger traîneau sur un plan incliné parfois de 45 degrés, profiter de l'impulsion acquise pour prolonger la course et la diriger dans un sens ou dans un autre; voilà l'habileté du conducteur. Il faut du sang-froid, du coup-d'œil, de la prudence et de la hardiesse, de la vigueur musculaire et de la souplesse; c'est une sorte de tournoi dans lequel l'on peut déployer des qualités morales et physiques précieuses. N'omettons point d'ajouter que le pilote doit savoir inspirer la confiance à son équipage, et, au moment du péril, tout en n'agissant qu'à sa tête, ne prenant conseil que de sa pénétration, se montrer toujours galant et chevaleresque envers les dames.

Comme on le voit, l'exercice en vaut la peine puisqu'il développe chez les jeunes gens les vertus que nous avons énumérées.

Beaucoup seront étonnés de voir classer la traîne sauvage parmi les instruments de pédagogie, ne se doutant point qu'à gouverner leur véhicule, les enfants apprennent, pour plus tard, à gouverner les hommes.

Ainsi que son nom d'origine indienne l'indique, le *tobogan* est un traîneau de la forme la plus simple et la plus primitive; une planche recourbée en dedans à son extrémité antérieure, dont la longueur varie entre 4 et 10 pieds, large d'une quinzaine de pouces, fixée entre deux petites bandes de bois arrondies formant rebords; le fond de la traîne est si mince qu'on dirait le copeau arraché d'un tronc d'arbre par un énorme rabot.

C'est durant l'hiver, surtout au lendemain de la chute d'une belle bordée de

neige, que s'organisent les parties de traîne.

Entre jeunes gens l'affaire se traite sans cérémonie; l'on se rend sur le terrain, chacun portant son *tobogan* et l'on glisse à qui mieux mieux, les intrépides recherchant les endroits périlleux, et se livrant aux culbutes les plus fantaisistes.

Lorsque des dames doivent prendre part à ces courses émouvantes, les invitations parviennent sans qu'il soit besoin de cartes ou de lettres; on ne sait trop comment cela arrive, mais au jour, à l'heure dite, tout le monde se trouve au rendez-vous.

A Montréal les pentes douces de la Montagne, à Québec la partie des glacis de la Citadelle qui regardent la ville, dans la direction des rues Ste. Ursule et Ste. Geneviève, sont les endroits choisis de préférence, ceux que fréquente la société fashionable.

On glisse aussi en dehors des murs d'enceinte, sur les pentes des anciennes fortifications françaises qui s'inclinent vers les plaines d'Abraham. Une fois sur le terrain, on dispose les traînes et chaque voyageur, ses préparatifs terminés, se place dans l'ordre et l'attitude commandés par le mode de course choisi.

Bien qu'uniformes au fond, ces méthodes varient suivant la longueur du traîneau, le caprice ou l'habileté des conducteurs.

Sur les grandes traînes susceptibles de porter cinq à six personnes, les voyageurs s'assoient l'un derrière l'autre, les jambes ouvertes, les pieds en avant arc-boutés sur les traverses qui divisent en plusieurs carrés la longueur de la voiture; sur les traînes moins longues se placent deux ou trois personnes seulement; d'autres traînes portent deux individus, souvent un seul. Les dames une fois placées, les jupes engagées sous le corps qu'elles serrent et protègent, le visage couvert d'un double ou triple tour de *crémone* ou de *nuage*, les hommes, le capuchon rabattu, le conducteur à demi-couché à l'arrière, le corps incliné en avant, les jambes en dehors de la traîne dont il dirige la marche, à l'aide de ses pieds, ou, lorsqu'il est assis, au moyen de deux bâtons sortes d'épieux courts et très-forts qu'il tient à poignée dans chaque main, tout est prêt. Sur les petites traînes, la femme assise commodément à l'avant, bien enveloppée, a son cavalier en arrière; celui-ci se tient aux cordes attachées au patin. D'autres, solitaires, courent seuls, couchés sur la traîne, dans la position d'un homme à l'eau qui, les mains cramponnées à une épave, ne se servirait que de ses jambes pour nager.

Au signal donné, la traîne, jusque là maintenue, emportée par son propre poids, part d'un seul jet, sans à coup, comme une balle ou un trait lancé, et, fendant l'air avec la rapidité d'une flèche ou d'un oiseau, glisse sur la neige, soulevant à droite et à gauche des flocons blanchâtres, et en quelques secondes atteint la plaine, sur laquelle la force acquise l'entraîne à une vitesse vertigineuse, à cent ou deux cents mètres de la base du talus, suivant les ondulations du sol.

Ainsi que tout infini, la vitesse exerce sur l'homme un attrait mystérieux, on trouve en elle des charmes irritants.

Que les flots soulevés vous ballottent sur l'océan, que la locomotive haletante vous emporte à toute vapeur, qu'un ballon vous enlève au-dessus des nuées, qu'un cheval indompté vous emporte à travers champs, chacune de ces choses a son émotion, douloureuse, surprenante, grave ou terrible; mais c'est toujours une sensation unique où domine une note particulière, à l'exclusion des autres.

Dans la course de la traîne, au contraire, les sensations sont multiples, variées; elles tiennent autant du vertige de l'abîme, de la violence de l'ouragan, que de l'indicible angoisse qu'éprouverait un homme roulant dans le vide. Ajoutez à cela ce sentiment de sécurité réelle, que la vue d'expériences antérieures accomplies sans danger, donne aux cœurs les plus faibles; ce bien-être intime que tout homme chaleureusement couvert perçoit avec délices quant un froid vif et sec met des roses au visage, et vous comprendrez le plaisir de ce jeu. Les couches d'air que l'on traverse si rapidement, produisent l'effet d'un vent aigu comme si l'on vous implantait d'un coup des milliers d'aiguilles dans les chairs.

Les irrégularités de la route vous font traverser comme des zones relativement chaudes ou tièdes. La rapidité et l'intensité de ces sensations successives jointes à l'effet simultané de la vitesse, triplent la durée. On traverse vingt climats, en un demi-mille, et l'on vit un jour dans une minute.

Lorsque, par suite d'une manœuvre maladroite du conducteur, cas fort rares, la traîne verse en chemin, les voyageurs en sont quittes pour avaler quelque bouchées de neige, et rouler les uns par dessus les autres, reprendre leur place et continuer la descente. Tout conducteur à qui pareille mésaventure arrive, est noté d'infamie. C'est comme le commandant d'un vaisseau qui jette son navire à la côte.

Mais, par exemple, un usage assez com-

mun, devenu presque une tradition chez tout conducteur digne de ce nom, consiste, lorsque la traîne, obéissant à l'impulsion, a gagné la plaine, à diriger le traîneau vers quelque banc de neige bien épais et, là, par un mouvement subit, de précipiter voiture et voyageurs au plus épais de la banquise où tous, pêle-mêle et sans dessus dessous, barbotent et s'agitent, poussant mille cris, se relevant et retombant cent fois avant de sortir d'embarras et de se remettre sur pieds.

Ceci fait, la course est terminée, et la troupe regagne pédestrement par un sentier tracé le terre-plain des glacis, où l'on prépare aussitôt une nouvelle expédition.

Par un gai soleil, un froid un peu sec, rien de plus salutaire et de fortifiant comme ces exercices répétés. Cela trempe l'esprit aussi bien que le corps. Puis, rien de beau comme le panorama que l'œil embrasse des hauteurs.

Une partie de Québec, St. Roch, St. Sauveur, avec l'échiquier des rues où courent les traîneaux et trottent les passants, la vallée St. Charles, la grande plaine blanche, les villages de Charlesbourg, de la Jeune Lorette, dont les clochers miroitent, les collines avec leur brun rideau de sapins, et tout au loin, à l'horizon, la ligne moutonnante des Laurentides, sur les sommets desquelles les rayons rouges du couchant semblent allumer des incendies.

Les courses achevées, l'on regagne le logis, frais, dispos, de bonne humeur et de vaillant appétit. Aussi la partie de thé, le *Kettle Drum* qu'une des dames offre habituellement à la compagnie, est-elle accueillie avec une reconnaissance dont les estomacs traduisent éloquentement l'expression. Les gâteaux, les toasts, disparaissent sans préjudice du souper, et le sexe faible ne cède pas d'une bouchée au sexe fort; c'est, entre les deux, l'égalité digestive en attendant celle des droits politiques.

Un autre endroit de *turf* de la saison des glaces, c'est la chute de Montmorency, les glissades organisées sur le fameux pain de sucre. Ce cône de neige, énorme calotte recouverte d'un man'eau de glace, est formé par la congélation successive des masses de gouttelettes que laisse échapper l'énorme volume d'eau de la cascade. D'abord suspendue dans l'atmosphère, cette fine rosée, devenant plus dense que l'air, tombe sur le sol à cent mètres environ du gouffre où disparaît la cataracte; une autre couche couvre la première et ainsi jusqu'à ce que le niveau du pain dépasse l'axe de formation.

Aux jours de course, un grand nombre

de curieux stationnent aux alentours du pain de sucre ; mais les hardis seuls se hasardent à descendre ces pentes escarpées, où la glace presque vive, en certains endroits crevassée, raboteuse, accélère la vitesse et double les chances de chute et de danger.

Les célébrités du *turf*, les dames intrépides que l'on voit conduire à grandes guides un équipage à la *tandem*, dans la rue St. Jean, ou bien, élégantes amazones, galopper l'été sur la route Ste. Foye, sont les artistes de ces courses émouvantes.

Imaginez-vous un éclair coloré de brun, ou de noir et qui, ayant conservé sa fulgurante vitesse, viendrait lécher les flancs du cône, et vous aurez une idée de la descente d'une traîne se précipitant sur la croûte du fleuve du haut du pain de sucre.

Et cependant des dames, des jeunes filles, des enfants même, se lancent en riant du haut en bas de ce curieux amoncellement de pluie solidifiée de la chute Montmorency.

Mais le moment propice pour la course en traîne sauvage, c'est le soir, vers les huit heures, lorsque la lune en son plein, montant dans un ciel limpide, éclaire une nuit calme.

Ces jours-là, aux extrémités des rues Ste. Ursule, Ste. Geneviève, au pied des glaciers, s'élève comme le bourdonnement d'une foule ; les uns montent, les autres descendent ; ce sont des couples, des individus isolés, des groupes qui grimpent à la citadelle ou en dégringolent.

Les dames sont emmitouffées dans leurs fourrures, enveloppées de châles, de *nuages* et de capelines. Les hommes, chaussés de souliers de daim, en bas de grosse laine recouvrant le pantalon, ayant autour des reins la ceinture *fléchée*, et couverts du *capot* à capuchon, portent les traînes et et donnent le bras aux dames.

Les courses du soir s'exécutent de la même manière que celles de l'après-midi. Seulement la nuit ajoute un charme de plus à ces exercices ; on y apporte plus d'entrain, plus de gaieté, et soit qu'on prenne moins de précautions ou qu'on y mette plus de malice, le chapitre des accidents s'enrichit de quelques aventures.

L'effet de la ville et des campagnes vues au clair de la lune du haut des glaciers de la citadelle, a quelque chose de fantastique. Le silence qui règne partout, cette immense nappe de neige bleuissant au fur et à mesure de l'ascension de l'astre aux rayons d'argent, mêle une certaine mélancolie aux plaisirs bruyants de la soirée ; d'ailleurs la vie semble arrêtée dans la nature, et ce sommeil jette dans l'âme une vague tristesse ; involontairement, on pense à la mort, aux parents, aux amis disparus ; c'est une occasion où les jeunes filles vous demandent sérieusement si vous n'avez jamais aperçu des loups-garous ou des revenants.

De retour à la maison, ordinairement chez la dame qui a organisé la partie, l'on prend une légère collation à laquelle, vous le pensez bien, on fait les honneurs de la soirée. Vers les onze heures, on improvise un bal, sans cérémonie, une sauterie intime dans laquelle défilent impitoyablement tous les quadrilles appris au pensionnat.

Vers minuit, on se sépare, tous les jeunes gens escortent en troupe chaque dame à son logis. Puis les hommes, portant chacun leur traîne, regagnent leur domicile, où dans un sommeil rempli de rêves, ils continuent sur des tapis de neige semés de fleurs étranges, des parties de traîne sans fin, comme les Indiens, des chasses interminables au pays des ancêtres.

A. ACHINTRA.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

## ECHOS DE PARTOUT

L'ancien valet de chambre de Lord Byron vient de mourir à Londres. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans.

La municipalité de Gênes a proposé un prix de 20,000 francs pour le meilleur projet d'établissement de bains de mer construit sur les rivages qui l'avoisinent.

D'après un journal français, il y a encore en France et dans les colonies, 25,000 hommes qui ont combattu sous Napoléon premier.

L'homme le plus pesant des Etats-Unis est, dit-on, un M. Jones, de Guildsboro (Caroline du Nord). Il pèse au-dessus de 600 livres.

Les fouilles de Pompéi ont fait découvrir une peinture murale très-bien conservée, aux couleurs vives, représentant Orphée qui, une lyre à la main, charme les animaux du désert.

La tête du musicien est très-belle, mais le corps est beaucoup moins bien réussi.

Une expédition de découverte dans les pays peu explorés du Darfour et du Soudan est partie du Caire sous le commandement d'officiers supérieurs de l'armée américaine. Le khédive a fourni les troupes de l'escorte et les hommes de service.

M. Beade, romancier anglais, ne doit pas médire de la littérature. Pour un de ses romans que le journal *La Tribune* a publié, il a reçu mille livres sterling, soit vingt-cinq mille francs, et sollicité de prendre la direction de l'une de ces revues spéciales que l'on appelle *Magazines*, il a refusé, à moins que l'on consentit à lui donner 75,000 francs de traitement annuel !.....

Une industrie née en France vient d'être introduite en Amérique par un Français ; il s'agit de la fabrication de ces briquettes de poussier de charbon appelées *agglomérés*. La compagnie formée pour transformer en briquettes les montages de poussière de charbon existant aux abords des mines de Pennsylvanie a réuni un capital de 5 millions de francs.

Nul employé de chemin de fer ne doit ignorer non-seulement la loi, mais les règlements de la compagnie qu'il sert. Dans ce but, les directeurs des compagnies de chemins de fer autrichiens viennent d'ordonner à leurs chefs de gare de faire, une fois par semaine, une conférence à laquelle devront assister les employés sous leurs ordres ; conférence ayant pour but d'expliquer les règlements, les systèmes de signaux, les appareils divers servant à l'exploitation ou garantissant la sûreté des voyageurs.

Une excellente mesure vient d'être prise en France par le ministre de la guerre. Jusqu'ici aucun exercice au tir pour le revolver n'avait eu lieu, et les troupes qui reçoivent cette arme n'avaient reçu aucune théorie relative à son usage.

Dorénavant il sera procédé, dans les régiments de cavalerie et dans les corps de gendarmerie, à des exercices de tir avec le revolver.

Un prix de cinquante francs sera accordé au meilleur tireur.

On prétend qu'en Allemagne, depuis la persécution religieuse qu'y exerce certain parti, le nombre des cas de folie aurait presque doublé. Dans quelques villes, notamment à Bade, les établissements destinés aux aliénés renferment plus de malades qu'ils devraient régulièrement en contenir. L'industrie des spécialistes, traitant exclusivement les maladies mentales et tenant des maisons de santé, est donc l'une de celles qui florissent en ce moment dans les Etats de celui qui se fait appeler Guillaume le Victorieux.

En Chine et au Japon, le thé ordinaire coûte de un à deux francs le kilogramme ; en Europe, ce prix s'élève singulièrement. Ainsi la quantité de 450 grammes qui, en Chine, vaut, pris en gros, 25 centimes, revient à 60 quand elle s'est augmentée des droits d'exportation prélevés par le gouvernement chinois. Ajoutons les frais de transport de Chine en Europe, ceux d'entrée, de magasin, les profits du marchand et des détaillants, on arrive aux prix de 3 fr. 75 payé par le client de Londres.

En France, on a payé le kilogramme de thé 7 fr. en 1820, et 4 fr. 15 en 1871, non compris l'impôt. Celui-ci étant de 2 fr. et 2 60, suivant l'importation directe ou indirecte des pays producteurs, on voit que le prix normal du thé est pour les Français d'environ 6 à 7 francs deux livres.

Le *Monde* rapporte que dans la grande séance annuelle tenue dernièrement par la Société de Géographie de Paris, sous la présidence de M. l'amiral La Roncière Le Noury, le Père Petitot, missionnaire de la Congrégation des Oblats de Marie, a pris la parole pour exposer à l'assemblée le résultat de ses travaux et de ses découvertes dans le Nord-Ouest de l'Amérique Britannique. Le Rév. Père Petitot a passé treize années de son existence au milieu des tribus sauvages du Nord-Ouest, qu'il évangélisait. Il est retourné en France, non pour se reposer, mais, dit le *Monde*, pour faire éditer un dictionnaire en six dialectes parlés par les Indiens au milieu desquels il vit. L'ouvrage que le Rév. Père Petitot fait publier, est le fruit de longues années d'études et d'observations.

Les frères Davenport, ces prestidigitateurs américains qui s'obstinent à vouloir faire gober au public qu'ils pratiquent leurs exercices par des moyens surnaturels, viennent d'éprouver à Nantes une mésaventure pareille à celles qui leur est arrivée, il y a deux ou trois ans, au Cooper Institute.

Un ancien capitaine aux long cours aurait attaché les deux frères, l'un après l'autre, avec cet art de faire le nœud qui n'appartient qu'aux marins. Les portes de l'armoire refermées, il faut croire, raconte le *Phare de la Loire*, que les esprits se sont trouvés embarrassés ou que l'adresse des frères Davenport a été prise en défaut, car il s'est écoulé un long espace de temps sans qu'on entendit le moindre vacarme spiritique.

Cinq minutes, un quart d'heure, vingt minutes se passent et l'on n'entend rien ; l'armoire reste fermée. Le public s'impatiente, frappe des pieds et siffle. Enfin, à bout d'une demi-heure, l'armoire s'ouvre et les frères apparaissent détachés, avec les poignets en assez mauvais état.

Le spectateur qui les avait liés leur demanda alors de se rattacher comme auparavant.

Les frères se renfermèrent dans leur armoire, et au bout d'un instant ils reparaissaient attachés. Mais il faut croire que les esprits qui s'étaient chargés de cette opération n'avaient pas navigué, car le capitaine au long cours déclara bien haut que les nœuds qui liaient les médiums n'avaient aucun rapport avec ceux qu'il avait faits lui-même.

Ce coup acheva les pauvres prestidigitateurs qui durent se retirer au milieu des huées de la salle.

Notre excellent confrère nantais conseille aux frères Davenport d'éviter désormais les villes maritimes. Le conseil est bon et ils feront sagement de le suivre.

## LA VIEILLE MAISON

Voici qu'elle va tomber, la vieille maison.

J'y suis né—et un matin, pas bien longtemps après ma naissance, on me mit dans une grande couverture et on m'emporta à travers les coups de fusil. On s'écartait devant nous, et on nous aidait à franchir les barricades, à passer les rues dépavées. C'est loin cela, si loin que je ne m'en souviens pas ; mais ces récits de l'enfance, murmurés à l'oreille par une vieille bonne qui se penche sur votre petit lit et qui parle lentement et doucement pour vous endormir, restent dans la mémoire et semblent quelque chose qu'on a vu.

Depuis ce jour-là, jamais je n'y suis rentré, et pourtant, il y a je ne sais quoi de moi qui frémit à la pensée qu'elle va s'écrouler ; que les maçons vont y être maîtres ; qu'à sa place, il y aura un grand espace vide ou des bâtiments quelconques, et que ce coin de Paris va disparaître.

Quand je passais là-bas sur le quai, de l'autre côté, je la regardais longuement et il me semblait qu'elle me connaissait. J'avais pour elle une sorte d'amour superstitieux et craintif, comme celui qu'ont les petits enfants pour une aieule dont ils n'ont jamais vu que le portrait. Je n'y serais point entré sans peur, car tant de choses là s'étaient passées pour moi, avant même que je fusse né, que j'aurais craint d'y rencontrer je ne sais quoi de mort qui se serait réveillé à mon approche. Dans cette maison, quatre générations de miens avaient vécu ou étaient morts. Et si nous l'avions quittée, un matin du printemps, c'est que le dernier de ces générations enfouies avait été, ce matin même, assassiné par un blousard auquel il avait donné les derniers louis qu'il avait dans sa poche. Il y avait désormais des coins de

rue que nous ne pouvions plus voir, des pans de mur qui faisaient horreur et des pavés qui faisaient frissonner ; voilà pourquoi nous étions partis.

Elle n'a pourtant rien qui la distingue des autres maisons du quai, des vieilles demeures d'autrefois. C'est une grande bâtisse toute blanche. Ne faut-il pas, tous les dix ans, blanchir les maisons ? Point de masques riants ou douloureux sur la façade : une porte cochère toute simple ; rien de monumental ou d'artistique. Mais je sens que je suis né là, et je le sens si bien que par une sorte de fierté bête, j'aimais à dire le nom de ma rue après le nom de ma ville, quand dans toutes ces affaires de révision, d'enrôlement ou d'engagement, on me demandait où j'étais né. Il me semblait que cela me sacrifierait bourgeois de cette ville que j'aime de tout mon esprit et de tout mon cœur, et hors de laquelle je ne comprends pas qu'on puisse vivre. Puis, cela me paraissait quelque chose d'être d'un des anciens quartiers de la grande ville, d'un de ces quartiers d'autrefois aussi vieux que le plus vieux temps, où l'on était connu de tous, où chacun vous saluait par votre nom, savait votre histoire, connaissait votre famille et, à un jour donné, était votre garant et votre témoin. Aujourd'hui on va chercher ses garants chez l'épicière du coin ; on prend dans l'étude de notaire où l'on signe ses actes, des témoins quelconques et qui sont à tout le monde. C'est le progrès.

Moi, je me souviens ; quand j'étais tout petit et que, par hasard, je venais dans *quartier*, des braves gens sortaient, s'avançaient sur le pas de leur porte ; d'autres me prenaient dans leurs bras, m'embrassaient, me donnaient dans leurs boutiques des images peintes, avaient, en me regardant, des paroles que l'on ne comprend pas quand on est petit, mais que plus tard on repasse avec orgueil dans sa mémoire.

Et puis, c'était cette Seine douce et triste passant à flots lents sous les fenêtres, cette Seine noire qui n'est point égayée, comme ailleurs, de la verdure des arbres et du bruit des bateaux ; ce *bras mort*, comme on dit, sur lequel aucune barque ne coule en chantant, et qui semble garder dans ses eaux profondes quelque chose de cet Hôtel-Dieu devant lequel il s'est arrêté. C'étaient des petites rues noires et grouillantes, ces petites places encombrées, au pavé gras et gluant, ces grands murs à fenêtres vides, tout cet horizon d'autrefois et qui, seul, a rempli ma pensée pendant toute mon enfance. C'étaient ces impasses de la Cité d'autrefois, où un fiacre n'aurait pu rouler, et où des hôtels sombres avaient servi de demeure à tout le parlement. C'était cette Sainte-Chapelle et ce Palais, à l'ombre desquels on ne peut naître sans en garder quelque chose et comme l'ombre sur l'esprit. C'était, tout près, cette Préfecture de police des anciens temps, sombre et noire, avec sa grande arcade sur l'autre quai ; cette cour étrange encombrée de filles, de mouchards, d'agents de police, où battait sans fin le flux et le reflux des vices de Paris. C'était tout ; jusqu'à cette paroisse de jadis, paroisse qui n'a plus de paroissiens, cette cathédrale où j'ai été baptisé, et qui, aujourd'hui, vide de fidèles et de croyants, n'a plus pour visiteurs que quelques Anglais effarés qui se font expliquer le style, ou quelques Allemands suspects qui viennent dans le *trésor* compter les reliquaires.

Tout cela vous tient au cœur, grandit contre lui, finit par l'encercler ; c'est le lierre qui pousse aux vieilles pierres et qui en vous reprend racine. Certes, c'est mieux ailleurs ; on est plus près ; plus près de quoi ? On voit plus de monde ; on est plus moderne. J'ai peine à croire que tout vaille mieux ailleurs. M'y connaîtrai-t-on ? Saura-t-on qui je suis ? Moi-même, y

connaîtra-t-il quel'un ? Non, point de ces rapports de quasi-famille — j'entends le sens romain — ces rapports de bon conseil et de bonne amitié ; point de ces témoignages hautement donnés ; point de ces attestations que quiconque est prêt à fournir.

Ailleurs on est un étranger, un passant, un quel'un qui paye ou ne paye pas, voilà tout. On est l'égal de l'Espagnol, qui paye comme vous, et l'inférieur du Brésilien, qui paye plus que vous. Votre famille ? Rien. Votre passé ? Rien. Quoi, alors ? l'argent. Nous en sommes au mot des Anglais : Combien vaut-il ?

Et si demain la guerre civile arrive ? Ne comptez pas sur les autres : Ils ne comptent pas sur vous. Ils ne savent ni d'où vous venez, ni où vous allez. Vous êtes pour eux un espion, peut-être, un ennemi, pour sûr.

C'est l'hôtel meublé. On ne sait ni qui vit ni qui meurt. Le second danse pendant que le premier agonise. Il y a dans la maison des filles, des boursiers, du vilain monde ; qu'importe ! vous n'êtes pas responsable. Un piano à chaque étage, et marchez !

Si vous avez un hôtel, combien de ces maisons neuves sont de famille ? ont vu naître et mourir de générations ? On a la promiscuité au moins ; mais les murs sont toujours neufs, et l'ameublement aussi, car du passé et des vieux qui sont partis on n'a gardé que le bibelot qui orne et l'argent qui paye.

C'est l'Amérique en France. Nous arrivons à l'hôtel meublé, au logis de passage, au vêtement qu'on jette quand il est usé, au meuble qu'on vend quand il n'est plus de mode. Toutes les maisons se ressemblent ; tous les salons sont pareils ; c'est le même fauteuil, la même jardinière, le même valet de chambre qui, après vous avoir servi, va servir un monsieur quelconque, et que vous retrouvez un beau matin en allant faire une visite ou chercher des explications. C'est le même sourire bête, le même service mal fait et la même honnêteté douteuse.

Partout le même dîner ; partout la même cuisine, la même conversation et les mêmes plaisanteries tirées du même faiseur à la mode : l'auteur de la pièce à succès. L'hôtel meublé nous envahit ; il nous gagne pied à pied, maison à maison. Nous avons déjà l'habit noir, cette livrée qui va aussi mal à tous les Français, on a inventé encore au XIXe siècle, ça, la maison uniforme, l'appartement uniforme. Il ne reste plus qu'à uniformiser les esprits, cela viendra.

Mais, tenez, même les femmes ! Les femmes, c'est-à-dire la vérité, la fantaisie, l'invention, on est arrivé à uniformiser leurs toilettes. Il y a dans Paris deux ou trois couturiers qui font la mode. Ceci est chic ou pas chic. Le reste copie. Donc, mettons qu'il y a quinze modèles, cinq par couturiers. C'est beaucoup. Sur ces quinze modèles se règle, s'habille, manœuvre, paye ou ne paye pas, vit, meurt, s'amuse, l'armée des femmes de Paris et d'ailleurs. Supposez qu'il n'y ait qu'un couturier chic, et que ce couturier ne veuille plus mettre au jour qu'un modèle par saison, la femme, honnête ou non, riche ou non, noble ou pas, sera en uniforme dans le monde entier. Un peu plus tôt à Paris, mais par le premier paquebot aux îles Fidji.

Rien de plus, rien de moins. Une procession de bonnes gens en uniforme, à travers les rues pareilles de villes semblables. On mangera, vivra, naîtra, couchera, mourra dans des appartements identiques. On aura aux mêmes heures la même conversation avec des gens pareils, et les époux seront exposés à se tromper d'épouses, et réciproquement, tant tous les humains finiront par avoir le même nez.

Tiens ! va-t-en, vieille maison, va-t-en rejoindre les vieilles lunes.

Tu es en retard, toi, car voici longtemps et longtemps que tes hommes sont enterrés. Ils sont partis d'eux-mêmes, ces braves gens, et ils ont bien fait, car on les aurait trouvés gênants en ce temps-ci et on les aurait expropriés, comme toi, pour cause d'utilité publique. C. S. . .

### TABLETTES LOCALES

M. Cartwright a présenté à Ottawa un projet de loi dont les clauses pourvoient à l'augmentation progressive des appointements des employés du service civil.

Il va sans dire que les employés de la Chambre des Communes ne sont pas compris dans ces dispositions.

Voici le tableau de cette marche hiérarchique financière :

Commis de 3ième classe, \$500 la première année et une augmentation annuelle de \$50, jusqu'à ce que ses appointements s'élèvent à \$750. Il ne sera éligible à la seconde classe qu'après 4 ans de service.

Commis de la 2ième classe, en second \$800 la première année et \$50 d'augmentation annuelle, jusqu'à ce que le chiffre de ses appointements atteigne \$1,100. Il ne sera éligible qu'après 4 ans de service.

Commis de deuxième classe, en premier, \$1,200 la première année et une augmentation annuelle de \$50, jusqu'à ce que ses appointements atteignent \$1,600. Il ne sera éligible à une classe supérieure en aucun temps.

Commis de première classe, \$1,600 et une augmentation annuelle jusqu'à \$2,000 ; premier commis, second grade \$1,000 la première année et une augmentation annuelle de \$100 jusqu'à ce que le chiffre de ses appointements atteigne \$2,400. Premier commis, premier grade, \$2,400 pour la première année, puis une augmentation de \$100 jusqu'au chiffre de \$2,800. Chef de bureau, \$3,000 la première année, puis \$100 d'augmentation annuelle jusqu'au chiffre de \$3,600. Messagers, \$400 par année et une augmentation annuelle de \$50 jusqu'à \$600.

Ce bill ne s'applique qu'aux différents employés des départements, y compris le bibliothécaire mais non aux officiers de la Chambre des Communes.

La Législature de Terre-Neuve va voter, assure-t-on, la somme de \$5,000, pour l'exploration d'un chemin de fer qui, se rendant de St. Jean, la capitale, à la Baie St. Georges, traversera l'île.

On se propose de commencer cette exploration au mois de mai. Quand cette ligne sera construite, elle contribuera beaucoup à la prospérité de Terre-Neuve, elle unira la rive ouest, où l'on trouve en quantité le charbon, les minéraux et le bois, à la rive est, où se font principalement les pêcheries. Ce chemin servira aussi à coloniser l'intérieur de l'île.

Au Nouveau-Brunswick, la Législature s'occupe d'un sujet fort intéressant, celui de la création d'Écoles Industrielles de Réforme.

Voici quelques-unes des dispositions de ce projet de loi, qui dépasse de beaucoup la portée de notre système préventif bas-canadien :

Ce bill autorise les divers comtés à ériger des bâtiments qui devront être approuvés par le lieutenant-gouverneur, et les écoles seront dirigées par cinq directeurs que les sessions devront choisir parmi les magistrats. Le gouvernement fournira, avec l'assentiment de la Législature, partie des fonds nécessaires au maintien, mais le plus fort des frais d'entretien retombera sur le comté. Les enfants de parents ivrognes et ceux qui aujourd'hui courent les chemins seront envoyés à ces écoles où ils seront visités et instruits dans les principes de la religion par des membres du clergé de leur croyance, et pouvoir est donné aux syndics de placer ces enfants en apprentissage sous certaines circonstances.

A ce plan, un député, M. Willis a présenté une pétition du Rév. Messire Jos. Michaud et de onze cent-cinquante autres de St. Jean, et du Rév. Messire W. Chapman et de cinq cent-vingt-cinq autres de Portland, demandant que toute législation au sujet des écoles de réformes soit calquée sur le plan anglais et soit restreinte dans ces opérations aux personnes convaincues d'offenses punissables par la loi.

Le premier Ministre, M. McKenzie, vient de présenter à la Chambre des Communes un bill qui pourvoit à l'organisation dans le Nord-Ouest, d'une sorte de territoire, relevant de l'administration fédérale, quelque chose comme les territoires des États-Unis.

Avant de procéder à cette prise de possession, le gouvernement a, l'été dernier, par l'entremise de l'hon. M. Laird et le Lieutenant-Gouverneur Morris, préalablement traité avec les Indiens habitants ces solitudes, qui, moyennant une allocation annuelle et la protection

de l'autorité, se sont engagés à respecter les règlements et à se soumettre à l'autorité.

Voici quels seront les émoluments et la composition du personnel de ce gouvernement :

Lieutenant-Gouverneur . . . . .	\$7,000
Deux Magistrats Stipendiaires . . . . .	3,000 chacun.
Deux membres du Conseil . . . . .	1,000 "
Greffier du Conseil . . . . .	1,800

Ce dernier officier sera en même temps secrétaire du Lieut.-Gouverneur. Quant aux deux Magistrats, ils seront, *ex-officio*, membres du Conseil.

Les frais de voyage seront à la charge du gouvernement.

Outre ces officiers de la Couronne, le Conseil renfermera aussi des membres élus.

A cette fin, le Lieut.-Gouverneur aura le pouvoir de définir et de constituer des divisions électorales, dont l'étendue ne devra pas être moindre de 1,000 milles carrés et la population compter au moins 1,000 âmes, les étrangers et les sauvages qui n'auront pas le droit de voter exceptés.

Le droit électoral sera basé sur la propriété, et tout votant pourra être élu.

A mesure que la colonisation augmentera le nombre de la population, le Conseil recevra dans son sein de nouveaux membres. Pour chaque millier additionnel de population, on pourra constituer un comté qui élira un représentant.

Lorsque le nombre des membres s'élèvera à 21, le territoire pourra, comme Manitoba, jouir des avantages du gouvernement responsable, et on formera une nouvelle assemblée législative dont le mandat expirera après deux années.

Le lieut.-gouverneur pourra promulguer des ordonnances concernant l'administration de la justice, pourvu toutefois qu'elles ne soient pas incompatibles avec les lois fédérales au sujet du territoire, des taxes ou des droits d'accise ou de douane. Le gouvernement fédéral se réserve le droit de désavouer ces ordonnances qui seront soumises au parlement canadien.

La tenure de la propriété et le mariage seront réglés par des lois calquées sur celles d'Ontario sur ces deux sujets.

Un régistateur et un shérif seront nommés par le lieut.-gouverneur.

Les districts judiciaires seront organisés de manière à ce que l'étendue du territoire sur lequel les magistrats stipendiaires pourront exercer leur juridiction, soit défini.

L'administration de la justice criminelle est réglée par le projet de loi de M. MacKenzie. Il y aura appel des jugements des magistrats à la Cour du Banc de la Reine à Manitoba.

La fabrication et la vente des liqueurs alcooliques ne pourront être permises que par le Gouverneur-en-Conseil. Cette sage disposition est fondée sur l'une des clauses du traité conclu avec les sauvages.

### RECOLTE DU BEURRE DE TORTUE,

SUR LES BORDS DU NAPO ET DE L'AMAZONE

De toutes les îles que baignent le Napo et l'Amazone, la plus renommée peut-être pour la pêche de la tortue est celle que l'on désigne sous le nom de *Culderon*. C'est un banc de sable pour ainsi dire privé de végétation, où l'on voit débarquer dans la saison, toute la population industrielle de Loreto, de Tabatinga et de San-Paulo d'Olivença. Lorsque le courageux naturaliste Italien Gaetano Osculati y passa, en 1847, on y voyait encore les nombreuses barques de feuillage élevées à la hâte par les pêcheurs ; mais comme l'époque des grands travaux était passée, la plupart de ces canoës étaient solitaires, et attendaient de nouveaux hôtes, qui ne pouvaient manquer de se présenter en foule à l'époque de la fabrication de la *manteiga de carapa*, c'est-à-dire aux mois d'octobre, de novembre et de décembre, temps réservé pour la récolte de l'huile de tortue, que l'on désigne peut-être improprement, mais sans doute à cause de sa couleur et de sa consistance, sous le nom de beurre.

Les *mantegueiros*, les beurriers, c'est le nom que l'on donne à ces industriels, accourent de toutes parts, lorsque la saison est arrivée, pour participer à cette manne fluviale, qui, dit-on, ne fait jamais défaut. Durant les mois que nous avons désignés, les tortues du Napo et de l'Amazone sortent en multitude innombrable pour déposer leurs œufs dans les bancs de sable qui bordent le rivage. On n'a pas plutôt reconnu, dans les villages, les premiers indices de leur émergence annuelle, que les gouverneurs expédient sur les diverses

plages et sur les bancs de sable du fleuve les plus renommés pour la pêche, des préposés qui établissent là leur résidence pendant tout le temps de l'incubation, et qui doivent surtout empêcher les Indiens errant à cette époque le long du fleuve de détruire les précieux amphibiens sur la ponte desquels reposent à la fois l'alimentation et la richesse commerciale des populations de cette vaste contrée.

Après quelques temps, les mantegueiros qui ont reçu l'autorisation nécessaire se rassemblent dans un lieu déterminé avec des Indiens auxiliaires, et vont recueillir tous les œufs qu'ils trouvent enfouis dans les sables. C'est chose admirable, dit le savant voyageur Italien, de voir la prestesse avec laquelle ils découvrent ces dépôts d'œufs. Une pratique incessante et un coup d'œil exercé peuvent seuls leur fournir quelques indices. Chaque petite excavation contient environ cent trente à cent quarante œufs. Tout mantegueiro coopérant au travail dépose ce qu'il a pu recueillir dans un lieu séparé, et il a le soin de faire recouvrir chaque monceau d'œufs de rameaux verdoyants et de feuilles, afin que les œufs ne se gâtent point pendant le temps consacré à la récolte, qui, du reste, ne doit pas durer plus de six ou huit jours.

Lorsque cette première opération est terminée, les mantegueiros remplissent d'œufs la moitié d'une pirogue que l'on a eu soin de bien nettoyer, et ils les écrasent, soit avec les pieds, soit avec des bâtons : il en résulte un liquide jaune mêlé d'écume, parce que les œufs renferment fort peu d'albumine. Après avoir versé une certaine quantité d'eau dans le liquide, ils laissent le tout exposé un jour entier à l'ardeur du soleil. La chaleur propre à ces contrées ne tarde pas à produire la fermentation nécessaire, et la partie oléagineuse vient à la surface. C'est alors que les ouvriers recueillent avec des *cuyas*, c'est-à-dire avec des espèces de coupes en coloquinte auxquelles on sait donner un vernis admirable, l'huile précieuse dont on fait de si grandes provisions. Cette opération se fait littéralement comme celle qui consiste à écrémer le lait, et elle dure pendant plusieurs jours.

L'huile que l'on a recueillie de cette façon est déposée dans des jarres qui peuvent contenir de 40 à 50 livres chacune. On la fait cuire ensuite à un feu lent, dans des chaudrons de cuivre, en la remuant continuellement. Par cette dernière opération, elle s'épure de toute substance hétérogène, et surtout de la pellicule des œufs ou de certaines matières fibreuses qu'ils renferment. On la dépose de nouveau dans des jarres de terre qu'on entoure de larges feuilles et d'osier, et c'est ainsi qu'on la transporte dans les villages, où l'on a soin de la tenir toujours à moitié enterrée dans le sable.

Ces jarres d'huile sont livrées au commerce de l'intérieur et du Gram-Para sous le nom de *beurre de tortue*. Ce prétendu beurre fournit un excellent condiment, mais qui conserve cependant une certaine odeur de rance fort peu agréable à l'odorat. L'huile de qualité inférieure est transportée surtout dans le *Sertão* (l'intérieur) et dans le haut Amazone, où elle sert à l'éclairage des habitations ; là on la préfère à l'huile végétale que l'on extrait de l'*andiroba*.

Chaque jarre remplie de beurre de tortue vaut, par échange contre d'autres marchandises, d'un à deux dollars, selon l'abondance de la récolte ; elle se vend, au Gram-Para, de cinq à six dollars en argent.

M. Monteiro Baena, qui réside à Belem et qui a donné de si précieux renseignements sur l'Amazonie, complète, sur le point qui nous occupe, les documents fournis par Osculati. Selon lui, il y a dans ces parages trois espèces de tortues, que l'on

désigne sous les dénominations indiennes de *matamata*, de *tracaja* et d'*acambéoa*. La première vit surtout dans les lacs, et va déposer ses œufs dans les bois; les deux autres enterrent les leurs dans les bancs de sable. Lorsque les Indiens veulent reconnaître l'endroit où s'est opérée la ponte, ils s'arment de faisceaux de baguettes flexibles et pointues, dont ils font usage pour sonder les sables dans diverses directions: la petite portion du jaune de l'œuf qui s'attache à l'extrémité de la baguette suffit pour leur prouver que leurs recherches dans certaines parties des sables ne seront point infructueuses.

#### NOUVELLES DIVERSES

Les catholiques de Memramcook, dans le Nouveau-Brunswick, vont construire un collège qui doit coûter \$35,000.

Il est rumeur que M. Jones, M. P., pour Halifax, sera le prochain lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

La législature locale de Manitoba est convoquée pour le 31 mars.

La législature néo-écossaise s'est ouverte à Halifax le 11 courant. Le *Recorder* annonce que l'hon. John Creighton a accepté la présidence du Conseil législatif. Ce monsieur est dans la vie publique depuis 1830 et conseiller législatif depuis 1859. Il est le plus ancien conseiller de la Reine dans sa province et le père du barreau, y ayant été admis il y a 50 ans.

Les divers employés de la Chambre de Québec viennent de toucher un bonus de 15 pour cent sur leurs salaires respectifs.

Nous avons reçu le numéro prospectus d'un nouveau journal canadien-français qui vient de paraître à Fall River, aux États-Unis, l'*Ouvrier Canadien*. Comme l'indique son nom, ce journal s'occupera surtout des intérêts de la classe ouvrière. Nous offrons nos souhaits au nouveau confrère.

Le *Catholic Directory*, de Londres, contient les intéressants détails suivants sur le catholicisme en Angleterre:

Il y a maintenant en Angleterre 1,728 prêtres, desservant 1,041 églises ou chapelles; en Ecosse, il y a 238 prêtres, desservant 227 églises. Dans le royaume de la Grande Bretagne, il y a 21 archevêques et évêques. C'est le diocèse de Westminster qui contient le plus grand nombre de prêtres. Les diocèses qui contiennent le plus grand nombre d'églises et de chapelles, sont ceux de Southwark et de Liverpool.

NOUVELLE MACHINE A GAZ D'ÉCLAIRAGE CASGRAIN-DROLET.—Deux de nos concitoyens viennent de breveter à Ottawa une nouvelle machine qui, en décomposant l'air atmosphérique, produit une lumière des plus éclatantes et des moins dispendieuses. L'absence de toute complication de mécanisme, en fait un appareil durable, portatif, et pouvant à la fois servir pour l'éclairage dans les familles, dans les communautés, de même que pour les magasins et les manufactures. Tout le monde peut en tout temps voir fonctionner l'appareil en question chez M. George Drolet, ferblantier, rue St. Joseph, St. Roch, et chez M. Ovide Picard, ferblantier et plombier, rue et faubourg St. Jean, à Québec.

Une lettre de Guadalajara, Mexique, annonce qu'un tremblement de terre est arrivé dans cette région le 11 février, détruisant presque toute la ville de San Cristobal. Soixante-dix cadavres ont été retirés des ruines.

NOUVEAU JOURNAL.—À Montréal, le *Daily Standard*, nouveau journal quotidien vient de paraître. Il s'annonce comme indépendant en politique.

LA PETITE VÉROLE.—La petite vérole fait d'affreux ravages dans la paroisse de St. Ambroise, jeune Lorette. Depuis le 15 janvier, 46 personnes ont été victimes de ce terrible fléau; lundi dernier, 8 personnes ont été inhumées à la fois. Le révérent M. Boucher, et son digne vicaire, peuvent à peine suffire aux nombreuses visites qu'ils sont obligés de faire aux variolés. Ils ont administré le même jour 6 personnes de la même famille.

On estime à environ 200 le nombre actuel des malades.

M. Jesse Joseph, avocat de Montréal, vient d'être promu au grade de chevalier de l'ordre de Léopold, roi des belges, en récompense des services qu'il a rendus comme consul de la Belgique à Montréal depuis vingt ans.

M. L. H. Fréchette a donné une lecture devant un auditoire nombreux, à l'Institut Canadien d'Ottawa. Le sujet de la lecture était "Nos Poètes Canadiens." Il fut applaudi à plusieurs reprises, et très-félicité.

François Lemieux, de St. Sauveur de Québec, a célébré son 101ème anniversaire le 15 du courant.

A une assemblée du barreau, tenue le 17 mars courant, sous la présidence *pro tem* de A. E. Dumesnil, Ecr., dans le but de passer des résolutions de condoléance à l'occasion du décès de E. D. Bondy, Ecr., avocat.

Proposé par Joseph Duhamel, Ecr., secondé par Alexandre Lacoste, Ecr., et résolu:

"Que les membres du barreau de cette section ont appris avec un profond regret la perte qu'ils ont faite dans la personne de E. D. Bondy, Ecr., avocat, décédé le 15 courant."

Proposé par T. de Lorimier, Ecr., secondé par F. X. Archambault, Ecr., et résolu:

"Que comme marque de l'estime et du respect que les membres du barreau entretiennent pour la mémoire du défunt, ils assistent en corps à ses funérailles et portent le deuil durant un mois."

Proposé par A. Houle, Ecr., secondé par A. Adam, Ecr., et résolu:

"Que le secrétaire soit autorisé à transmettre une copie des présentes résolutions à la famille du défunt, avec l'expression de leurs profondes sympathies."

Proposé par A. Adam, Ecr., secondé par P. H. Roy, Ecr., et résolu:

"Que copies des présentes résolutions soient publiées dans les journaux français et anglais de cette ville."

A. E. FORGET,  
Secrétaire.

Une nouvelle ligne de télégraphe sera construite ce printemps entre Melbourne et Drummondville, en passant par l'Avenir et Ulverton. Déjà tous les poteaux sont sur place.

#### PROGRES MATERIELS

1867-1872

Pendant la période quinquennale de 1867 à 1872, la longueur des lignes télégraphiques a été portée de 49,000 milles géographiques à 66,000; ce qui équivaut à une augmentation continue de près d'un tiers.

Les télégrammes circulent sur la surface du globe, de San Francisco jusqu'en Europe (1), à travers le continent et l'océan Atlantique; de là jusque dans l'Inde, à travers l'Asie Mineure et le golfe Persique, et jusqu'au fleuve Amour et l'extrême Asie, à travers les steppes de la Sibérie. Des lignes latérales enferment dans ce cercle le Japon ainsi que l'Australie.

Le réseau de voies ferrées, qui en 1867 s'étendait, pour le globe entier, sur une longueur d'un peu plus de 21,000 milles géographiques, occupe aujourd'hui une surface de 32,000 milles géographiques. Ces chemins de fer traversent la chaîne des Alpes en Europe, aussi bien que les Cordillères d'Amérique, et s'élançant d'un bout à l'autre de ces continents. On calcule qu'il circule par jour, en moyenne, sur le réseau ferré, 4 millions à 4 millions et demi de voyageurs, et qu'on y transporte 40 millions de quintaux de marchandises.

La poste fournit aussi son contingent. On évalue à 2,300 millions de lettres le nombre des correspondances échangées sur la surface du globe de 1865 à 1867; d'après les derniers relevés, la poste en expédie annuellement 3,300 millions, ce qui fait 9 millions un quart de lettres par jour.

L'augmentation de la flotte à vapeur des marines marchandes complète le tableau

(1) La ligne du Brésil vient d'être inaugurée.

de l'accroissement des moyens de communication. Le statisticien Kolba pu évaluer à 15,000 millions de florins (le florin d'Autriche vaut 2 fr. 50 cent.) le total de toutes les valeurs mises en circulation, en 1860, pour les importations et les exportations. On l'évalue pour 1870-1871, c'est-à-dire dix ans après, à 23,170 millions de florins. Donc, c'est une augmentation de 54 pour 100 pour le commerce extérieur; en d'autres termes, dans une période de dix ans, l'économie générale sur le globe a doublé d'intensité.

#### PENSÉES DÉTACHÉES

L'esprit est comme l'or; c'est l'usage qui en fait le prix.

On ne fait point de mal aux autres sans s'en faire à soi-même.

Il y a beaucoup de gens dont l'esprit ne brille qu'aux dépens du cœur. Quand on se permet tout, il n'est guère possible qu'il ne jette quelque feu.

La corruption des méchants déterminés est souvent moins funeste à la société que les irrégularités d'une vertu qui plie et se dément.

Je ne trouve point de honte à être trompé par quelqu'un; j'en trouve beaucoup à se défier de tout le monde.

Etre trompé, c'est payer le tribut qu'on doit à l'humanité: le sage peut l'être une fois; la seconde fois, c'est l'imprudent qu'on trompe. Les Turcs disent: "Si tu me trompes une fois, tant pis pour toi; si c'est une seconde, tant pis pour moi." La honte de la première tromperie est toute à celui qui la fait; celui qui l'essuie ne partage que la seconde. Mais se défier de tout le monde, c'est donner mauvaise opinion de son cœur; car, ou l'on juge des autres par soi-même, ou l'on se croit seul homme de bien: quel orgueil! César disait: "J'aime mieux périr une fois que de me méfier toujours."

#### NOS GRAVURES

##### Le Crucifiement et la Mort du Christ

Le récit du crucifiement et de la mort du Christ, dans la narration si naturelle et si simple des évangélistes, est certainement ce qu'il y eût jamais de plus dramatique écrit sur le sujet. La nature de la victime, la grandeur du sacrifice, les péripéties de la tragédie et les effets de cette mort pour la destinée de l'humanité, dépassent toute parole et défient tout langage.

Que d'artistes ont essayé de rendre ces deux scènes. Gustave Doré a entrepris cette tâche après tant d'autres, car le genre de son talent se prête à ces sujets grandioses.

Au milieu des ténèbres épaisses, sous un ciel chargé de nuées que déchire la foudre, se profilent sur les rocs désolés du Calvaire trois croix: celle où expire le Sauveur du monde et celle des deux larrons. Aux pieds de ces gibets, des gardes, affolés de terreur, et dont les chevaux se cabrent et s'emportent; adossés à un énorme rocher, les saintes femmes en pleurs, se dérobant la vue de l'agonie. Le bon larron et le mauvais restent dans l'ombre, tandis qu'un faisceau de rayons, semblant partir des profondeurs de l'infini, éclaire d'une resplendissante lumière le corps du Christ expirant.

Nul effet heurté, point de poses forcées; le peintre s'est inspiré de la naïveté du récit évangélique, et par la simplicité des traits, le naturel des attitudes, il a traduit dans ce que l'art a de plus élevé, le dernier acte de ce drame sublime, qui a nom la Rédemption.

#### St. Antoine de Padoue

TABLEAU DE MURILLO, DONT UN FRAGMENT ÉTÉ RÉCEMMENT VOLÉ DANS LA CATHÉDRALE DE SÉVILLE

On se rappelle le vol commis, il y a quelques mois, à la cathédrale de Séville et qui excita dans le monde artistique un vif étonnement. Le *Saint Antoine*, de Murillo, avait été enlevé, sans qu'on ait pu trouver trace de voleurs. Ce tableau vient d'être retrouvé entre les mains de deux Espagnols qui voulaient le vendre à New-York. Il est actuellement en la possession du consul et paraît considérablement endommagé.

Ce magnifique tableau était considéré comme le chef-d'œuvre de Murillo. Il était placé dans la chapelle de Saint-Antoine, servant de baptistère. Le saint, revêtu de l'habit monastique, est représenté la tête nue et rasée. Il est à genoux et en prières; il se relève les bras tendus vers l'enfant Jésus descendant du ciel. Le profil du jeune religieux, la bouche entr'ouverte, exprime la surprise et l'admiration. Jésus apparaît au milieu d'un torrent de lumières, nu, debout, le corps un peu penché vers Saint Antoine, à qui il tend les bras. Des anges, voltigeant à certaines distances, sont pour la plupart placés dans l'ombre, afin de faire mieux ressortir la figure du Sauveur. Vers le milieu de la toile, un ange plus grand que les autres et vêtu de jaune, regarde le moine et le montre à Jésus; ses bras tendus se détachent à merveille. Une lumière moins vive et plus blanche que celle de la partie supérieure entre par une porte ouverte jusqu'au milieu de la pièce, laissant dans l'ombre, à gauche, une table sur laquelle on distingue avec peine un livre et un vase contenant un lis, emblème de chasteté. Par cette porte on découvre un escalier et les colonnes d'une galerie, qui sont d'une excellente perspective. M. L.

#### La Tasse de Thé

Nous ignorons si les grandes dames de Péking, princesses ou femmes de Mandarins à trois boutons, aiment autant une infusion de thé que les blondes ladies ou les élégantes miss des trois Royaumes. Mais à coup sûr elles ne sauraient déguster le contenu d'une tasse avec plus de grâce séduisante, d'abandon plus coquet, de gourmandise plus délicate, que la charmante jeune femme de notre gravure.

Les déesses de l'Olympe ne devaient point autrement boire l'ambrosie que leur versait Hébé!

Encore en costume de soirée, notre jeune femme, pour se remettre des fatigues du bal, s'est fait servir une tasse de thé. La potiche de fleurs qui orne l'entrée du salon, le service en porcelaine de Chine, la table aux contours sculptés, les riches rideaux de damas à larges fleurs, la fine dentelle des manchettes, les bouquets semés sur la jupe et les volants de la robe, tout, ameublement et toilette, indiquent que notre belle appartient à ce monde qui peut s'offrir du thé de la caravane.

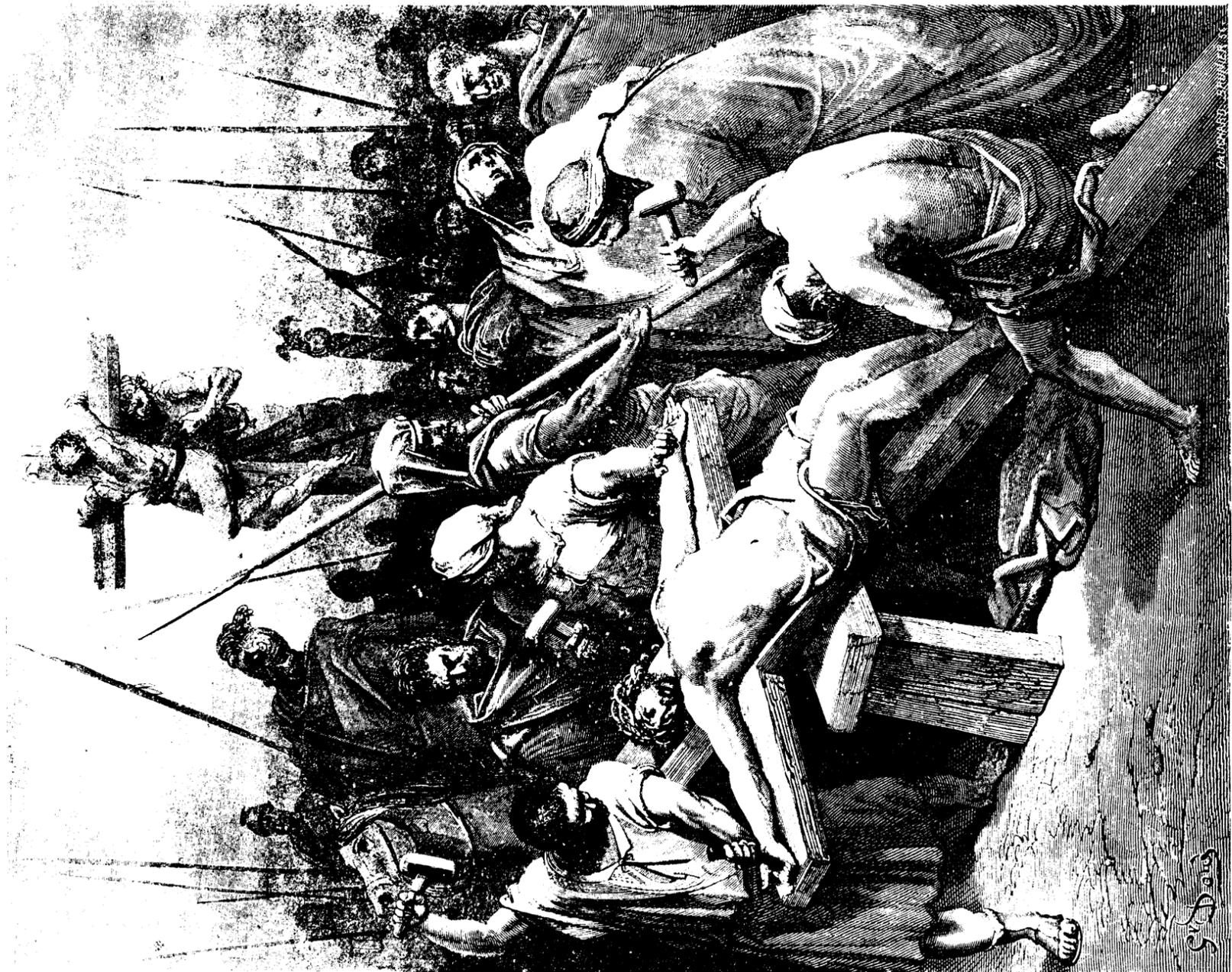
On nomme ainsi la meilleure qualité de cette *denrée* qui arrive en Europe par terre, à travers les steppes et les montagnes de l'Asie et dont le prix atteint de une à deux livres sterling la livre.

L'artiste a réussi là une belle étude d'intérieur. La figure en pleine lumière offre un modelé parfait; et la bouche, les yeux, les cheveux, dont les tresses opulentes retombent en arrière, sont parfaitement traités. L'attitude est fort gracieuse, et la pose de la main qui tient la cuillère, d'un naturel si fidèle, qu'en la regardant, beaucoup, pris d'envie de goûter au breuvage, se feront préparer un beau soir quelque chaude tasse de thé.

A. ACENTRE.



MORT DU SAUVEUR

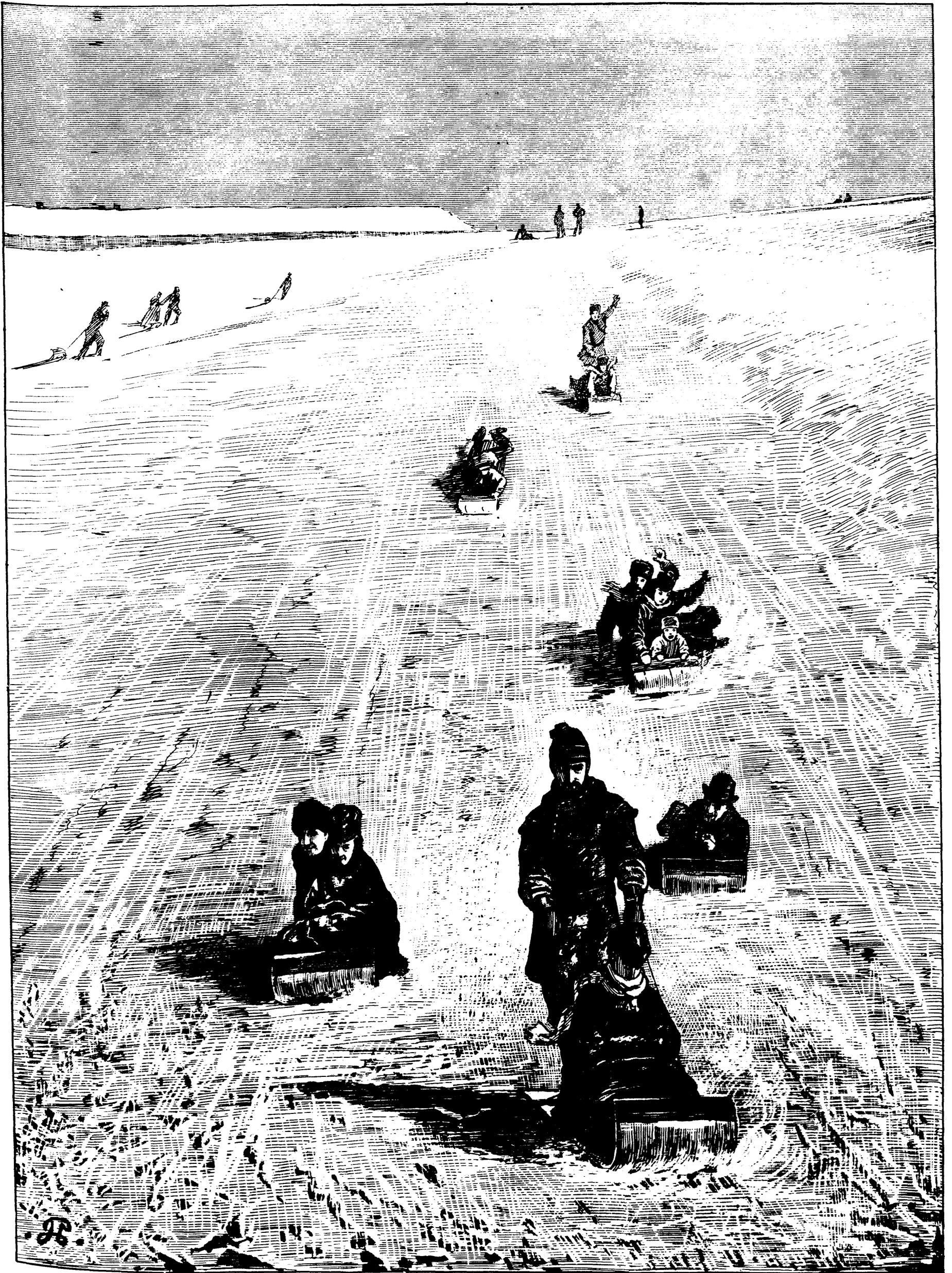


LE CRUCIFIXEMENT



TOURNAI

ST. ANTOINE DE PADUE



UNE PARTIE EN TRAINÉ SAUVAGE (TOBOGAN) SUR LES GLACIS DE LA CITADELLE À QUEBEC



LA TASSE DE THÉ

**AU MINISTRE D'AGRICULTURE**

Le télégraphe nous a parlé à plusieurs reprises des mesures prises par des gouvernements d'Europe pour interdire l'importation des pommes de terre d'Amérique. Cette mesure est motivée par les ravages qu'a faits aux Etats-Unis l'insecte connu ici sous le nom de *Colorado beetle* et que les savants ont baptisé du nom de *doryphora* ou mouche des pommes de terre. Nous trouvons à ce propos la note que voici dans les journaux de France :

"Le doryphora ou mouche des pommes de terre attaque, depuis plusieurs années, les plantations aux Etats-Unis. Son apparition remonte à 1823. L'insecte s'est répandu dans le nord et vers l'est ; ses ravages s'étendent aujourd'hui jusque dans les Etats du littoral océanique, New-York, Pennsylvanie, Carolines, etc. Les navires américains peuvent introduire ce nouveau fléau en Europe ; déjà la Suisse, la Belgique et la Hollande se sont inquiétées et vont se concerter sur les mesures à prendre. Le ministre de l'agriculture et du commerce a pensé que la France devrait entrer dans la même voie. En conséquence, il a invité l'Académie à étudier la question. Dans les onze premiers mois de 1874, la France a exporté 156 millions de quintaux de pommes de terre ; l'importation ne s'est élevée qu'à 9 millions de quintaux. C'est une circonstance heureuse ; mais comme l'importation vient surtout de l'Angleterre, qui tire elle-même des Etats-Unis une partie de ses approvisionnements, il y a lieu de prendre des précautions.

**LE PREMIER CARDINAL AMERICAIN**

Mgr McCloskey, archevêque de New-York, qui, d'après des dépêches reçues dernièrement, sera le premier Cardinal Américain, est né à Brooklyn en 1810. Il fut ordonné prêtre en 1834 à la cathédrale de St. Patrick, New-York. Dix ans après, il était sacré évêque. En 1864, il succéda à Mgr. Hughes, archevêque de New-York.

A l'occasion de cette promotion, la *Tribune* de New-York, publie l'article suivant :

"Il y a sans doute des esprits timorés qui s'inquiéteront de la nomination d'un cardinal pour la ville de New-York et qui verront dans la promotion de l'archevêque McCloskey la preuve que la cour papale méprise d'attaquer la foi, sinon les libertés, du peuple américain. Mais la plupart d'entre nous se borneront à féliciter notre concitoyen de la distinction qui va lui être conférée, en se disant que son chapeau rouge ne saurait avoir d'influence appréciable sur les destinées de l'Amérique. L'archevêque est né à Brooklyn, c'est donc un enfant de notre Etat. Son éducation, ses relations, la pureté de sa vie sont de nature à faire dire que si nous devons avoir à New-York un prince de l'Eglise romaine, cette dignité ne pourrait être conférée à quelqu'un moins disposé à offusquer ses concitoyens protestants.

"La nomination d'un Cardinal Américain avait souvent été proposée. Depuis vingt-cinq ans, le Pape se montre disposé à donner au collège des cardinaux un caractère plus universel, en s'écartant de la politique traditionnelle de Rome ; les deux cinquièmes des cardinaux nommés par lui ont été choisis en dehors de l'Italie. En 1850, l'administration du président Fillmore fit savoir au Saint-Siège que la nomination d'un cardinal aux Etats-Unis serait bien accueillie. M. Cass, qui était alors chargé d'affaires à Rome, fit des démarches actives, sans toutefois agir d'une manière officielle. On savait à cette époque que le nouveau dignitaire, s'il était nommé, serait l'archevêque Hughes. Mais l'Archevêque de Baltimore et plusieurs autres prélats américains agirent dans le sens contraire, et l'affaire n'eut pas de suites.

"En 1863, le président Lincoln fit mander au Pape que le gouvernement américain serait très-reconnaissant des nouveaux honneurs que Sa Sainteté pourrait conférer à l'archevêque Hughes, et la question du cardinalat se trouva remise sur le tapis. Il y a lieu de croire que Mgr. Hughes toucha cette fois le chapeau rouge de fort près ; on n'a jamais su exactement pourquoi il ne l'obtint pas. La condition des catholiques est quelque peu anormale dans notre pays, mais leur nombre est immense, et il n'y a pas de raison pour que cette Eglise ne soit pas dotée de toutes les dignités et de tous les honneurs qu'on lui accorde dans d'autres pays, où elle est en réalité moins puissante et moins prospère qu'ici."

**LE ZAFARNAMAH (1)**

IALOGUE ENTRE ARISTOTE ET BOUZOUR-  
JOURMIHR (2)

Traduit du persan de BABA NARASINHA DATTA (3)

BOUZOURJOURMIHR.—A quoi doit-on employer sa vie ?

ARISTOTE.—A plaire au cœur d'autrui : Dieu aime celui qui s'étudie à plaire à son prochain.

B.—Comment peut-on plaire au cœur d'autrui ?

A.—En se soumettant à la volonté de Dieu. De même que l'on peut plaire à un roi sans obtenir la bienveillance de ceux qui l'entourent, de même Dieu n'aime que celui qui est bon pour ses créatures.

B.—A quoi doit-on s'occuper ?

A.—A acquérir des connaissances.

B.—Dans quel but doit on acquérir des connaissances ?

A.—L'instruction donne aux humbles la grandeur de l'âme, aux pauvres la richesse, aux stupides l'intelligence.

B.—Quelle est la meilleure voie pour se faire connaître ?

A.—La lumière de l'instruction.

B.—Comment peut-on s'assurer la possession du ciel ?

A.—En soumettant ses passions.

B.—Que doit faire pour les soumettre ?

A.—Manger peu.

B.—Comment peut-on vivre en mangeant peu ?

A.—En diminuant progressivement la quantité de sa nourriture chaque jour.

B.—Qu'entend-on par le monde ?

A.—Tout ce qui est changeant et inutile pour l'avenir.

B.—Comment peut-on acquérir de l'honneur ?

A.—En mangeant peu, en parlant peu et en offensant peu. Le sage a dit : « Les petits mangeurs sont moins injurieux que les grands mangeurs. »

B.—Envers qui est-il permis d'être exigeant et dur ?

A.—Seulement envers soi-même.

B.—Quelle est la chose qui, étant semée en un endroit, est moissonnée dans un autre ?

A.—Le bien que l'on fait en ce monde, parce qu'on n'en recueille le fruit que dans l'autre.

B.—Comment peut-on plaire à Dieu ?

A.—En plaisant à ses parents.

B.—Qui doit-on consulter ?

A.—Les sages.

B.—Qui est sage ?

A.—Celui qui, après avoir écouté beaucoup et pensé judicieusement, parle peu.

B.—Quand doit-on parler ?

A.—Quand aucun autre ne parle.

B.—A quoi reconnaît-on qu'une personne est vertueuse ?

A.—A trois choses : l'instruction, la générosité et la sérénité du maintien.

B.—Qu'est-ce qu'un homme généreux ?

A.—Celui qui donne promptement.

B.—Quelle est la plus mauvaise de toutes les actions ?

A.—C'est de se tenir éloigné des personnes instruites.

B.—Quelles sont les meilleures actions ?

A.—Fréquenter les personnes instruites, assister les infirmes et les pauvres.

B.—Quelles sont les personnes instruites ?

(1) Les mots *Zafar-namah*, suivant la prononciation indienne, ou *Zafer-nameh*, suivant la prononciation usitée en Perse, signifient *livre de la Victoire*.  
(2) Bouzourjourmihr était un sage qui vivait du temps de Nourschiwan, roi de Perse. On trouve sa biographie aux pages 376 et suivantes des *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, par Sylvestre de Sacy. Paris, 1793, in-40.  
(3) Voyez le *Journal de la Société asiatique du Bengale*, 1851, p. 426.

A.—Celles qui savent ce que c'est que Dieu.

B.—Quelles sont les personnes qui savent ce que c'est que Dieu ?

A.—Celles qui ne font d'offense à personne.

B.—Quelles sont les personnes qui ne font d'offense à personne.

A.—Celles qui se considèrent comme inférieures aux autres.

B.—Comment peut-on arriver à cette humilité ?

A.—En fréquentant les sages.

B.—Que peut-on apprendre dans la société des sages ?

A.—A plaire à Dieu.

B.—Comment plaire à Dieu ?

A.—En obéissant à sa volonté.

B.—Quels sont les signes de l'obéissance ?

A.—La résignation et l'action de grâces.

B.—Qui est indigne d'estime ?

A.—Le bavard.

B.—Quelle est la lumière de l'intelligence ?

A.—La pensée de la mort.

B.—Quelles sont les ténèbres de l'intelligence ?

A.—L'amour de la nourriture et de la boisson, de l'or et de l'argent.

B.—Comment doit-on se considérer dans le monde ?

A.—Comme le voyageur sur son chemin.

B.—Comment peut-on atteindre le but du voyage ?

A.—En ne se chargeant pas de fardeaux inutiles.

B.—Quelle chose est plus chère que la vie ?

A.—La foi pour le fidèle, la richesse pour l'impie.

B.—Comment doit-on se faire connaître ?

A.—Par ses œuvres.

B.—Quand la vertu ressemble-t-elle au mensonge ?

A.—Quand un vieillard raconte les prouesses de son jeune âge, ou quand un pauvre rappelle les actions généreuses de ses jours heureux.

B.—Comment éviter un mauvais ami ?

A.—En lui demandant ce dont on a besoin.

B.—A qui ressemble un fils dégénéré ?

A.—A un sixième doigt, qui, s'il est retranché, cause de la douleur, et si on le laisse croître, devient une honte.

B.—Qu'est-ce qui augmente l'amitié ?

A.—L'intérêt que l'on prend à son ami absent.

B.—Qu'est-ce qui détruit l'amitié ?

A.—L'emprunt d'argent. Le sage a dit : « L'emprunt est à l'amitié ce qu'une paire de ciseaux est au drap. »

B.—Comment faut-il boire ?

A.—Lentement et à petits coups.

B.—Quand doit-on cesser de manger ?

A.—Avant que l'on ne soit rassasié.

B.—Quelles choses conservent la santé plus sûrement que la nourriture ?

A.—Trois choses : être vêtu avec propreté, se parfumer et voir ses amis.

B.—Quel est celui qui est agréable à tout le monde ?

A.—L'homme sincère.

B.—Quelle est celle de ces deux vertus que l'on doit préférer : la sincérité ou la reconnaissance ?

A.—Il n'y a point de reconnaissance sans sincérité.

B.—Quel est l'homme juste ?

A.—Celui qui ne prend qu'une nourriture légitime.

B.—Qu'est-ce qu'une nourriture légitime ?

A.—Celle que l'on se procure par une profession honorable.

B.—Quelle est la meilleure des professions ?

A.—L'agriculture.

B.—Quelle est la pire ?

A.—Celle de marchand de vin.

B.—Comment doit-on recevoir un hôte ?

A.—Avec bonté : lui souhaiter la bienvenue, et ensuite s'entretenir bienveillamment avec lui.

B.—Quel est l'antidote du péché ?

A.—Le repentir.

B.—Quel doit être le devoir constant du riche ?

A.—La distribution de la nourriture aux indigents.

B.—Quel est l'homme intelligent ?

A.—Celui qui cherche la vraie signification des choses.

B.—Quelles qualités conviennent à la jeunesse ?

A.—La modestie et l'intrépidité.

B.—A l'âge mûr et à la vieillesse ?

A.—La prudence.

B.—Quel est le moyen d'améliorer la compréhension (l'intelligence, la connaissance) ?

A.—La disquisition (l'attention, l'examen, l'analyse).

B.—Quel est l'œil intérieur ?

A.—L'œil de l'esprit.

B.—Comment voit-on avec cet œil ?

A.—En se perfectionnant par la maturité.

B.—Comment arrive-t-on à la maturité ?

A.—Par l'érudition et la discrétion.

B.—Qu'est-ce que l'érudition ?

A.—L'étude de ce qui se rapporte aux préceptes de la morale et de la foi.

B.—Quel est le signe de la discrétion ?

A.—Une conduite vertueuse.

B.—Quel est le signe de l'ignorance ?

A.—L'injustice.

B.—Qu'est-ce qu'une injustice ?

A.—Tout acte indigne de l'homme.

**PERSONNEL**

L'hon. Elie Thibaut a été unanimement réélu préfet du comté de Portneuf.

Le feld-maréchal Sir Wm. Maynard, colonel de "Cold Stream Guards" et commandant de la Tour, est mort à Londres, le 9 courant, à l'âge de 91 ans. Il était quartier-maître général à Waterloo et commandant en chef aux Indes en 1850.

Voici les noms des directeurs provisoires de la nouvelle Banque St. Jean-Baptiste :

Réné Auguste Richard Hubert, l'hon. Charles Wilson, sénateur, Louis Etienne Avila Valois, Paul Lussier, Alexis Dubord, Edmond Gravel, Joseph Guillaume Guimond, Romain St. Jean, Ezra Hyacinthe Merrill, Oliver Deguise, Charles Fabien Vinet, George Hyacinthe Dumaisnil, Jean Elie Lafond.

Le Gouverneur-Général se dispose à passer en Angleterre. Pendant son absence, qui durera trois mois, les affaires seront administrées par le Major Général O'Grady Haly, commandant en chef des forces de Sa Majesté à Halifax.

Il est rumeur que M. Laurence Oliphant succédera au Colonel Fletcher comme secrétaire. M. Oliphant a déjà occupé ce poste auprès de Lord Elgin dans les Indes.

Des motifs personnels ainsi que des raisons de santé viennent malheureusement de motiver la retraite de M. le Dr. Picault, qui a donné sa démission de Vice-Consul de France, à Montréal.

Tous ceux qui ont entretenu des relations avec M. Picault, et particulièrement la population française de la ville, s'associeront aux justes regrets que provoque cette retraite.

M. le Dr. Picault a été le premier titulaire de la charge de Vice-Consul créée à Montréal. Nous apprenons que M. Charles Ovide Perreault, agent de la Cie. Stadacona, a été nommé en remplacement du Dr. Picault. Nos compliments au titulaire.

On dit que M. Malcolm Cameron sera nommé lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de nommer Arnold Summers Munns, de S. Old Jury, Londres, en Angleterre, écuyer, procureur et avocat, commissaire pour recevoir des affidavits sous l'article trente du Code de Procédure Civil du Bas-Canada.

M. Simard, N. P., de St. Romuald, a été nommé préfet du comté de Lévis.

M. Louis-Claude Mathieu, astronome et membre de l'Institut de France, vient de mourir.

## SEMAINE POLITIQUE

A Ottawa notre Parlement ne fait point traîner les affaires ; elles marchent rapides, régulières, et chaque jour apporte son contingent de mesures sérieuses. Après la question de Riel, la loi des écoles du Nouveau-Brunswick ; puis les contrats pour le Pacifique, l'organisation du gouvernement du Nord-Ouest, la loi de faillite, le bill sur la Cour Suprême, trois enquêtes, tout cela au milieu de l'adoption d'une masse de projets de lois secondaires.

Le bill concernant la création de la Cour Suprême a subi sa deuxième lecture la semaine dernière. Parmi les modifications importantes qui ont été faites s'en trouve une relative aux émoluments des juges, lesquels ont été portés à \$7,000 et ceux de juge-en-chef à \$8,000.

La loi de faillite a été amendée en beaucoup de ses clauses, mais les dispositions principales inspirées par les justes réclamations de la communauté commerciale, subsistent telles qu'elles ont été présentées et que nous les avons précédemment mentionnées ici.

Pour ce qui concerne les sommes allouées à la construction du chemin du Pacifique, sommes qui ont été ratifiées par un vote de 117 contre 43, voici de quelle façon elles se répartissent :

Ligne de télégraphe et construction du chemin.....	\$1,000,000 00
Rails et coussinets d'acier.....	2,000,000 00
Embranchement de Pembina...	500,000 00
De Port William à Shebandowan.	500,000 00
Embranchement de la Baie Georgienne.....	500,000 00
D'Esquimaux à Nanaimo.....	500,000 00
De la terre ferme à la Colombie.	250,000 00
Ecluses au Fort Francis.....	150,000 00
Lac Lapluis et Shebandowan..	240,000 00
Manitoba et Saskatchewan...	50,000 00
Vapeurs sur la rivière Saskatchewan et amélioration de ses rapides.....	60,000 00
Du lac des Bois à la Rivière-Rouge.....	500,000 00
	\$6,250,000 00

Dans le témoignage que mademoiselle MacPherson a donné par devant le comité d'émigration et de colonisation, nous trouvons les détails suivants :

Depuis 1870, le nombre des enfants amenés par elle en Canada est de 2,000 ; le montant reçu du gouvernement d'Ontario pendant trois ans, s'élève à \$5,102. La moyenne du prix de passage entre Liverpool et Québec, a été de £4. On sait que cette demoiselle, qui a pris l'initiative de cette émigration d'enfants pauvres, et privés de famille, avait à répondre au reproche de spéculation qu'on reprochait aux membres de cette société. Les comptes produits ont prouvé le contraire des assertions avancées contre l'agence de cette émigration de jeunes enfants.

Un nouvel incident vient de se produire dans la guerre carliste en Espagne. Le général Cabrera a adressé à ses anciens compagnons, un manifeste dans lequel, en appelant au patriotisme des Carlistes pour cesser les hostilités, il annonce reconnaître Alphonse comme roi d'Espagne.

En France, on croit que la dissolution de la Chambre actuelle aura lieu après Pâques, et pour cette raison l'on ne procédera point aux élections partielles qui restent à faire.

Encore une nouvelle constitution à l'avoir de la France. Cela fera la dixième depuis 1789.

10. *Constitution Française* décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le roi en 1791 ; elle établissait un gouvernement à la fois monarchique et représentatif. 20. *L'Acte Constitutionnel* présenté au peuple Français par la Convention en 1793, et qui posait en principe la souveraineté du peuple, l'unité et l'indivisibilité de la République. 30. *La Constitution de l'An III* (1795), créant un directoire chargé du pouvoir exécutif, et deux Conseils, celui

des Anciens et celui des Cinq-Cents revêtus du pouvoir législatif. 40. *La Constitution de l'An VIII* (1799), nommant trois Consuls, un premier, un second qui étaient décennaux (Bonaparte et Cambacérès).

50. *Le Sénatus Organique, de la Constitution* de 1802, qui modifia la constitution précédente en proclamant le consulat à vie.

60. *Le Sénatus Consulaire Organique de l'Empire Français* 1804, qui confère à Napoléon le titre d'Empereur. 70. La charte octroyée par Louis XVIII en 1814 et révisée en 1830. 80. La Constitution de la République de 1848. 90. La Constitution promulguée par Louis Napoléon le 14 janvier 1852, suivie du Sénatus Consulte du 23 décembre de la même année qui rétablit l'Empire. Et enfin celle que l'Assemblée Nationale a votée le 26 février dernier par 425 voix contre 254 :

## I

## LOI D'ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS

Art. 1er. Le pouvoir législatif s'exerce par deux Assemblées : la Chambre des députés et le Sénat.

La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel, dans les conditions déterminées par la loi électorale.

La composition, le mode de nomination et les attributions du Sénat sont réglés par une loi spéciale.

Art. 2. Le président de la République est élu à la pluralité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans ; il est rééligible.

Art. 3. Le président de la République a l'initiative des lois, concurremment avec les membres des deux Chambres ; il promulgue les lois lorsqu'elles ont été votées par les deux Chambres ; il en surveille et assure l'exécution. Il a le droit de faire grâce ; les amnisties ne peuvent être accordées que par une loi. Il dispose de la force armée.

Il nomme à tous les emplois civils et militaires.

Art. 4. Le président de la République préside aux solennités nationales ; les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui.

Chacun des actes du président de la République doit être contre-signé par un ministre.

Art. 5. Au fur et à mesure des vacances, le président de la République nomme, en conseil des ministres, les conseillers d'Etat en service ordinaire.

Les conseillers d'Etat ainsi nommés ne peuvent être révoqués que par décision prise en conseil.

Les conseillers d'Etat nommés en vertu de la loi du 24 mai 1872, ne peuvent être révoqués que dans la forme déterminée par cette loi.

Après la séparation de l'Assemblée nationale, la révocation ne pourra être prononcée que par le Sénat.

Art. 6. Le président de la République peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration de son mandat.

En ce cas, les collèges électoraux sont convoqués pour de nouvelles élections dans le délai de trois mois.

Art. 7. Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels.

Le président de la République n'est responsable que dans le cas de haute trahison.

Art. 8. En cas de vacance par décès ou par toutes autres causes, les deux Chambres procèdent immédiatement à la nomination du président de la République. Dans l'intervalle, le conseil des ministres est investi du pouvoir exécutif.

Art. 9. Les Chambres auront le droit, par délibérations séparées, prises dans chacune à la majorité absolue des voix, soit spontanément, soit sur demande du président de la République, de déclarer qu'il y a lieu de réviser les lois constitutionnelles.

Après que chacune des deux Chambres aura pris cette résolution, elles se réuniront en assemblée nationale pour procéder à la révision.

Les délibérations portant révision des lois constitutionnelles, en tout ou en partie, devront être prises à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée Nationale.

Toutefois, pendant la durée des pouvoirs conférés par la loi du 26 novembre 1872 à M. le maréchal MacMahon, cette révision ne peut avoir lieu que sur la proposition du président de la République.

Art. 10. Le siège du pouvoir exécutif et des deux Chambres est à Versailles.

## II

## LOI SUR LE SÉNAT

Art. 1er. Le Sénat se compose de trois cents membres.

Deux cent vingt-cinq élus par les départements et les colonies, et soixante-quinze élus par l'Assemblée Nationale.

Art. 2. Les départements de la Seine et du Nord élisent chacun cinq sénateurs.

Seine-Inférieure, Pas-de-Calais, Gironde, Rhône, Finistère, Côtes-du-Nord, chacun quatre sénateurs.

Loire-Inférieure, Saône-et-Loire, Ile-et-Vilaine, Seine-et-Oise, Isère, Pay-de-Dôme, Somme, Bouches-du-Rhône, Aisne, Loire, Manche, Maine-et-Loire, Morbihan, Dordogne, Haute-Garonne, Charente-Inférieure, Calvados, Sarthe, Hérault, Basses-Pyrénées, Gard, Aveyron, Vendée, Orne, Oise, Vosges, Allier, chacun trois sénateurs.

Tous les autres départements, chacun deux sénateurs.

L'arrondissement de Belfort, les trois départements de l'Algérie, les quatre colonies de la Martinique, Guadeloupe, de la Réunion et des Indes Françaises élisent chacun un sénateur.

Art. 3. Nul ne peut être sénateur s'il n'est Français, âgé de quarante ans au moins, et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques.

Art. 4. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus à la majorité absolue et, quand il y a lieu, au scrutin de liste, par un collège réuni au chef-lieu du département ou de la colonie et composé :

10. Des députés ;
20. Des conseillers généraux ;
30. Des conseillers d'arrondissement ;
40. Des délégués élus, un par chaque conseil municipal, parmi les électeurs de la commune.

Art. 5. Les sénateurs nommés par l'Assemblée sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue des suffrages.

Art. 6. Les sénateurs des départements et des colonies sont élus pour neuf années et renouvelables par tiers, tous les trois ans.

Au début de la première session, les départements seront divisés en trois séries, contenant chacune un nombre égal de sénateurs ; il sera procédé, par la voie du tirage au sort, à la désignation des séries qui devront être renouvelées à l'expiration de la première et de la deuxième période triennale.

Art. 7. Les sénateurs élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles.

En cas de décès, dimission ou autre cause, il sera, dans les deux mois, pourvu au remplacement par le sénat lui-même.

Art. 8. Le Sénat a, concurremment avec la Chambre des députés, l'initiative et la confection des lois.

Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des députés et votées par elle.

Art. 9. Le Sénat peut être constitué en cour de justice pour juger, soit le président de la République, soit les ministres, et pour connaître des attentats commis contre la sûreté de l'Etat.

Art. 10. Il sera procédé à l'élection du Sénat un mois avant l'époque fixée par l'Assemblée nationale pour sa séparation.

Le Sénat entrera en fonctions et se constituera le jour où l'Assemblée nationale se séparera.

A. AGENTRE.

## SCIENCE POPULAIRE

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE.—On fait en ce moment, à Paris, pour le compte du gouvernement russe, des expériences très-sérieuses sur la projection de la lumière électrique à de grandes distances.

Ces projecteurs consistent en une boîte spéciale dans laquelle on place le foyer électrique. Cette boîte est un gros tube en fer de 1m.20 de diamètre sur 0m.90 de longueur. A l'ouverture antérieure est une lentille de 1m.15 de diamètre, qui la ferme complètement. L'extrémité postérieure est fermée par une porte de cuivre qui supporte le réflecteur, composé comme la lentille de verres dioptriques et catadioptriques ; à cette porte sont ménagés deux regards comme au stéréoscope, pour permettre l'examen du foyer lumineux.

La portée de cet appareil est de plus de 15 milles, et il éclaire suffisamment à cette distance tous les points compris dans le cône lumineux. Comme toujours, c'est un mouvement d'horloge qui règle la distance des deux charbons.

LA FORME DES PIEDS CHEZ LES PEUPLES QUI NE PORTENT PAS DE CHAUSSURES.—Cette étude est aussi intéressante pour les médecins légistes que pour les ethnologistes et l'on s'en occupe beaucoup aux Indes. Les Indiens se servent de leurs pieds pour grimper et exécuter différentes sortes de travaux avec autant de précision et d'adresse qu'avec un organe préhensible. Ceux qui habitent les montagnes ont en général le gros orteil si développé et si écarté des autres qu'on peut facilement distinguer l'empreinte de leurs pieds de celle des hommes qui habitent les plaines.

UTILISATION DES VAGUES DE LA MER.—Dans la séance annuelle de la Société royale de Victoria, tenue le 27 août à Melbourne, le président, M. Ellery, s'est étendu longuement sur un mémoire de M. R. S. Deverell, relatif à une machine mise en mouvement par les vagues. M. Deverell a inventé, il y a quelques mois, un appareil au moyen duquel on peut enregistrer les mouvements du navire à la mer. Les

observations ont été suivies par son frère, qui a fait dans ce but le voyage d'Angleterre à bord du *Norfolk*. La durée du voyage a été de 2,026 heures et, pendant ce temps, il y a eu 1,764,088 coups de rouls et 1,041,137 coups de tangage. Le nombre moyen des deux sortes d'oscillations a été de quatorze à la minute. Le nombre de degrés parcourus par les pendules enregistreurs a été de plus de quinze millions pour les rouls et d'environ cinq millions pour le tangage. M. Deverell considère comme parfaitement démontré que sur l'Océan la houle, le mouvement du navire et le mouvement d'un corps suspendu dans le navire sont incessants ; il y a donc là une énorme quantité de force susceptible d'être recueillie. Peut-on la recueillir et l'utiliser à bord ? M. Deverell affirmait dans son mémoire qu'il était possible de l'employer à la propulsion du navire, et il espérait que dans peu de temps il serait en mesure de présenter à la Société royale de Victoria une méthode pour la réalisation pratique de son idée.

M. Ellery a ajouté que les instruments employés à bord du *Norfolk* avaient été achetés par M. Bessemer.

UN NOUVEAU GENRE DE TORPILLES.—Un inventeur américain bien connu vient de soumettre au gouvernement des Etats-Unis un nouveau genre de torpilles dont le système très-ingénieux donne à la machine la faculté de se mouvoir indépendamment et sans l'aide d'un autre navire, et le pouvoir de diriger elle-même sa marche et ses mouvements dans tous les sens.

Ce pouvoir est prouvé au moyen d'un faible câble tubulaire très-flexible, attaché à la torpille, et à travers lequel une chaudière à air comprimé lance la force de propulsion. Ce câble sert aussi à ménager les mouvements d'un gouvernail qui se trouve placé sur le devant de la torpille et qui a le pouvoir de lui tracer la route où elle doit s'engager.

La torpille a aussi sur ses flancs des navigateurs qui se meuvent par l'électricité et qui réglent ainsi sa submersion.

Un fil métallique, placé verticalement hors de l'eau, indique continuellement la position de la torpille et la profondeur à laquelle elle peut se trouver.

La proue de la torpille est assez grossièrement construite ; afin qu'elle puisse plus aisément supporter et arrêter le choc de l'attaque, quand elle vient à être ébranlée par une collision, ou qu'elle reçoit le feu à courte distance.

Ce système a semblé trop ingénieux pour être praticable. Toutefois il ne serait point sage de ne faire aucun cas de la nouvelle invention, car elle a déjà été mise en pratique avec succès pour des torpilles agissant dans des rayons limités, et cela d'autant plus que l'inventeur est le même capitaine Triesson dont on a tant ri quand il soumit au congrès le plan du *Monitor*, lequel vint plus tard à bout du *Merrimac*, et sauva l'escadre fédérée d'une destruction certaine.

## GAZETTE AGRICOLE

RAPPORT DE M. J. W. KING SUR LES INSTRUMENTS D'AGRICULTURE ET LES CÉRÉALES

J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du gouvernement, les résultats de mes observations sur les instruments et les machines d'agriculture, avec quelques remarques au sujet des grains—en exécution de la mission que j'ai reçue comme l'un des délégués canadiens à l'Exposition de Vienne.

Remarques préliminaires.—Par leur multitude les instruments et les machines d'agriculture constituaient un des traits saillants de l'Exposition, et montraient toute la place éminente que la science agricole tient dans l'ancien monde. Trouver le moyen de faire sur les fermes le plus de travail dans le temps le plus bref et avec le meilleur fruit, tel est le problème que les bons artisans d'Europe et d'Amérique sont en voie de résoudre. En parcourant des yeux ce prodigieux assemblage de machines, on ne savait ce qu'il fallait admirer le plus, par exemple, ou du solide et puissant appareil des engins de traction ou de la délicate structure des tondeuses de pelouses. Le génie inventif et la persévérance, avec l'aide du capital, avaient su placer le matériel agricole sur un rang égal à celui des autres groupes de produits exposés ; mais son but est la perfection, et l'étonnant progrès accompli depuis quelques années n'est sans doute que le prélude d'autres triomphes plus merveilleux encore.

Bien que le mérite des artisans des Etats-Unis ait brillé à Vienne, que les bons juges aient loué les ingénieuses dispositions et le beau fini de plusieurs de leurs instruments agricoles, la palme doit être décernée aux ouvriers de la Grande-Bretagne. Ceux-ci n'ont pas seulement déployé une admirable ingéniosité dans les principes qui sont l'âme de leurs machines, mais par la beauté du fini et l'extrême solidité du travail, ils l'ont emporté sur tous leurs concurrents.

Anciens Charrus.—Les instruments aratoires en usage au temps passé paraissent bien baroques ou bien barbares auprès de l'outillage actuel.

J'ai vu de cela un curieux exemple dans un coin de la section autrichienne affecté à une exposition d'anciens types de charrues des différentes nations. A côté d'une charrue du présent modèle, il y en avait une dont l'empereur d'Allemagne, Joseph II, s'était servi en 1769. Impossible d'avoir une preuve plus frappante du progrès qui s'est fait dans le perfectionnement des instruments de labourage durant le cours du siècle qui s'est écoulé depuis le jour où sa majesté impériale peinait à égratigner la surface du sol avec cet outil grossier. Ce vénérable araire se compose d'une racine d'arbre de forme courbe, avec le tronc en guise de flèche, que supportent des roues d'environ deux pieds et demi de diamètre; les mancherons sont fixés à la racine au moyen de trous dans lesquels ils sont engagés; le soc adapté au crochet est un fer long d'environ neuf pouces; enfin une planchette large de demi-pied et assujétie contre le soc, fait office de versoir. Les vieilles charrues anglaises, quoique beaucoup mieux façonnées, n'en étaient pas moins de bizarres et lourdes machines, dont la vue ferait sourire aujourd'hui nos laboureurs. L'Espagne exposait une ancienne charrue à limons et à soc de bois; et la France méridionale un araire construit en bois, à l'exception du soc, avec versoirs en bois de cinq pouces de large; cette dernière datait d'environ cinq siècles.

Il était venu du Maroc, Afrique, une charrue portant un manche unique et qui avait beaucoup de conformité avec la charrue autrichienne, étant comme elle formée d'une racine arquée; seulement elle était sans roue. Il y avait un araire écossais à roues et armé de trois coutres, qui ressemblait à un cultivateur; une charrue américaine, sans oreilles et à une seule roue, avec un sep de douze pouces; une charrue de Pologne sans roues; une charrue chinoise à un seul mancheron, sans semelle ni versoir, avec une flèche ajustée dans le mancheron, et un soc assujéti au bout de celui-ci. La Russie orientale avait envoyé une charrue avec une flèche de seize pieds, fixée à un joug; la Pologne, une charrue sans oreilles, ayant un sep dont la partie antérieure était très-inclinée en avant; la Russie occidentale, une charrue sous un e-sieu, se levant et s'abaissant au moyen d'une vis qui traversait l'essieu. Une charrue norvégienne portait un mancheron presque perpendiculaire, dans lequel la flèche était fixée à mortaise et tenon; en outre, à la partie inférieure de ce mancheron était ajustée de la même manière une pièce de bois garnie d'un soc en fer d'environ neuf pouces de largeur. Une charrue de Dalmatie présentait un manche recourbé, portant un soc à son extrémité inférieure, et une flèche en bois fixée à mortaise et tenon.

**Charrues à vapeur.**—L'emploi de la vapeur dans les champs se généralise en Europe; aussi l'Exposition offrait elle une belle variété de types de charrues à moteur mécanique. Les mieux faites, selon moi, pour effectuer un labour énergique et régulier, étaient celles de M. John Fowler et Cie (*Steam Plough Works*), de Leeds, Yorkshire.

Voici une description exacte que cette maison donne de sa charrue à bascule brevetée. Les coutres, les socs et les versoirs sont fixés à un âge arqué, et en réglant les positions de ces pièces travaillantes, on obtient à volonté une raie plus large ou plus étroite, sans diminuer la rigidité de l'ensemble du corps, condition si essentielle pour la durée d'un instrument mû par la vapeur. On peut faire diverses opérations avec cette charrue au moyen d'un petit nombre de changements. Ainsi, en substituant aux versoirs ordinaires, employés pour le labour superficiel, des versoirs courts dits "digging breasts," on effectue un labour profond, au moins égal, sinon supérieur au bêchage, et qui met la terre dans un excellent état d'exposition aux influences atmosphériques. La disposition des socs et des versoirs, qui sont ajustés au côté extérieur de l'âge, empêche les engorgements dans les terres encombrées de pierres et de racines. On peut encore, au besoin, accrocher et traîner une hers; derrière la charrue. Les prix de ces charrues varient en raison du nombre de bandes de terre qu'elles retournent d'une seule fois. Un tri-soc coûterait en Angleterre £72 sterling, et une charrue à huit socs £132. Si les *skifes*, au lieu d'être en fonte, sont en acier (ce qui est préférable de beaucoup pour les labours en sols raboteux ou tenaces), chaque *skife* coûte en sus £1 5 shillings.

(A continuer)

VARIÉTÉS

Qu'est-ce que l'ennui?...  
—Souvent une prétention.

Qu'est-ce que la célébrité?...  
—Un écho qui choisit.

Qu'est-ce que le hasard?...  
—L'incognito de la Providence.

Qu'est-ce que la conversation?...  
—La physionomie de l'intelligence.

POESIE

Voici de quelle sympathique façon M. Jules Claretie présente au public l'auteur de l'ode adressée à la statue de Jeanne D'Arc :

"M. Paul Déroulède sera, pour notre patrie vaincue, ce que Arndt et Körner ont été pour l'Allemagne écrasée, la voix qui proteste, qui encourage et qui, même en plein désespoir, ne jette que des paroles d'espérance. Mais c'est un Körner français, ce qui veut dire qu'il a l'énergie du Germain sans en avoir la haine féroce, qu'il est généreux, sympathique, entraînant, cordial jusque dans sa menace. Les *Chants du soldat*, couronnés par l'Académie française, avaient déjà mis en lumière l'auteur applaudi de *Juan Strenner*. Les *Nouveaux Chants du soldat*, plus francs encore d'allure, plus résolus et plus mâles, s'il est possible, vont rencontrer le même succès. Toute la presse a déjà salué l'apparition de ce petit livre du jeune officier, et on l'a fêté doublement, non point seulement parce qu'il est l'œuvre émue et émouvante d'un poète, mais parce qu'il est la protestation et le cri d'un homme de cœur."

A la Statue de Jeanne d'Arc

Ah ! peuple injuste ! Ah ! foule étrangement frivole,  
Qui, devant ce bronze pieux,  
Méconnaissant la sainte et cherchant une idole,  
N'y vois pas plus loin que tes yeux !

Qu'un troupeau de soudards, que l'instinct seul en-  
Et dont la force fait le droit, (traîne  
Raillent cette effigie où l'âme est souveraine :  
Mais toi, mon pauvre peuple, toi !

Toi de qui c'est le rôle, et dont ce fut la gloire  
De servir l'idée en soldat,  
As-tu donc, ignorant, mal connu cette histoire,  
L'as-tu donc oubliée, ingrat ?

D'où viennent-ils ces mots que ton dédain murmure ?  
Que blâmes-tu, triste moqueur ?  
Et qu'imaginais-tu trouver sous cette armure  
Qu'un être faible et qu'un grand cœur ?

Comment peux-tu passer devant cette œuvre fière,  
Qu'il ne tressaille au fond de toi  
De ces élans subits qui sont de la prière,  
De ces vœux qui sont de la foi ?

Tu ne comprends donc pas que ton reproche même  
Est un éloge triomphant,  
Et que c'est un portrait tout autant qu'un emblème,  
Cette héroïne au front d'enfant ?

Tu ne comprends donc pas que cet être qui plane,  
Ce bras levé, ces yeux ravés,  
C'est elle ? c'est la sainte et grande paysanne,  
Ta paysanne, ô mon pays !

Ah ! quel présage ardent que cette époque sombre !  
Quel avenir que ce passé !  
Quand vaincu par la force et broyé sous le nombre,  
Ce peuple gisait terrassé ;

Quand le croyant bien mort, et s'en croyant bien  
L'enroulant de son noir drapeau, (maître,  
L'étranger avait fait un tombeau pour l'y mettre !  
Jeanne a surgi de ce tombeau !

En rallumant les cœurs à son âme immortelle,  
La gloire au front, bannière en mains,  
Elle a détruit par nous et chassé devant elle  
Tous nos vainqueurs de grand chemin !

Car l'éternelle histoire est là qui recommence :  
Ces jours-là, ce sont ces jours-ci.  
C'est un autre étranger, mais c'est la même France,  
Et c'est le même peuple aussi !

Ce peuple, qu'un frisson de vertige terrasse,  
Que ranime un rayon d'espoir ;  
Qui faible par accès, reste vaillant par race,  
Et perdant tout peut tout ravoïr.

Et retires d'Allemagne ou routiers d'Angleterre,  
Arochers, Saxons ou lansquenets,  
Si longtemps qu'un vainqueur ait détenu sa terre,  
La France retourne aux Français.

Si longtemps que son pied pèse sur notre tête,  
Si long que soit le châtement,  
En vain le conquérant l'appelle la conquête,  
L'histoire est là qui le dément !

Ah ! laissons rire ceux qui, prompts à se distraire,  
Sont lents à plier les genoux ;  
Laissons ces déserteurs railler cette guerrière,  
Nous, les vaincus, prosternons-nous !

Et voyant notre espoir, consacrons notre haine,  
Consacrons nos cœurs recouillis,  
A Jeanne la Française, à Jeanne la Lorraine,  
La patronne des envahis !

LE MOT DE L'ENIGME

"Ce qu'il y a de plus digne  
d'être montré aux hommes,  
c'est une âme humaine."  
"The one thing worth  
showing to mankind is a hu-  
man soul."  
(BROWNING.)

XVI  
(Suite)

Mais j'y étais rentrée seule et c'était là pour moi un tourment; toutes mes impressions actuelles se résumèrent donc en un désir ardent de la faire cesser, entraînant avec moi dans ces régions meilleures celui dont j'étais en ce moment doublement séparée. . . .

Désir légitime et pur, assurément, mais que j'osais me croire capable de réaliser trop facilement et sans assez calculer le prix dont il faut savoir payer de telles victoires et les efforts par lesquels il faut souvent les mériter !

Pendant que toutes ces pensées se succédaient dans mon esprit, j'oubliais presque d'écouter la fin du discours, qui se termina, ainsi que la séance, au milieu des acclamations de l'auditoire.

En un instant cette vaste salle de conférence redevint un salon, où tout le monde avait l'air de se connaître et où je retrouvais l'élite de ceux que j'avais rencontrés ailleurs. Mais réunie ainsi dans son véritable centre, cette société m'inspira à la fois de l'intérêt, de l'attrait et du respect. C'était Paris, vu sous un aspect tout nouveau, et il me semblait que si j'avais vécu dans ce monde-là, je n'aurais jamais éprouvé le pénible vertige dont j'ai parlé et que les émotions vives et variées de ce jour étaient seules parvenues à dissiper.

La charmante petite Diane, svelte et légère comme elle l'était, avait gravi l'estrade et parlait à son frère. A sa première parole, Gilbert fit un vif mouvement de surprise et ses yeux se dirigèrent du côté où je me trouvais, puis, presque au même instant, je les vis descendre de l'estrade et venir tous les deux vers moi.

Diane semblait triomphante. —C'est mon frère Gilbert, madame, dit-elle, les yeux brillants, et c'est moi qui ai l'honneur de vous le présenter, puisqu'il paraît qu'il a attendu sa petite sœur pour cela.

Il me salua, j'en fis autant, et en le voyant ainsi de près, je retrouvai cette physionomie pensive, intelligente et calme, qui m'avait frappée la seule fois où il me souvenait de l'avoir rencontré avant ce jour. Tout à l'heure, tandis qu'il parlait, cette physionomie s'était animée, et son regard flamboyant avait ajouté plus d'une fois à l'effet d'une voix distincte et vibrante, mais qui savait pourtant toujours se contenir. Ses gestes aussi, quoique peu nombreux et peu étudiés, avaient eu la grâce du naturel et cette autorité que donne à toute la personne d'un orateur la puissance des convictions, unies à l'éclat de l'éloquence. Maintenant son attitude était tellement simple, que je me sentis parfaitement à l'aise pour lui sans détour que j'étais heureuse du double hasard qui m'avait, ce jour-là, rapprochée de sa sœur et ensuite amenée à une séance où il m'avait été permis de l'entendre.

Il me répondit : —Ce jour marquera pour moi, comme pour elle, madame, et je ne l'oublierai jamais.

Rien dans l'accent de sa voix ne permettait de regarder ces mots comme une simple phrase, et ce fut précisément leur évidente sincérité qui me causa un moment d'embarras. Il me semblait attacher un peu trop d'importance à cette rencontre, mais ce fut passager. Il m'inspirait confiance presque autant que s'il eût déjà été un ami, et j'aurais voulu qu'il fût celui de Lorenzo. Je le comparais à Landolfo et je songeais à ce que pourrait peut-être sur lui une influence si différente.

Pendant que je me taisais, il reprit : —M. le duc de Valenzano n'est point ici ?

—Non, il le regrettera et je le regrette pour lui.

—La présence d'un voyageur tel que lui eût été pour nous un grand honneur.

—Il a été lui-même fort heureux d'avoir eu un jour l'occasion de causer avec vous.

—C'est une conversation que j'en ai point oubliée et qu'il m'eût été fort avantageux de renouveler, mais je ne vais jamais dans le monde... à Paris.

—Et ailleurs ?

—Ailleurs, c'est autre chose, dit-il en souriant; je suis aussi mondain en voyage que je suis sauvage au retour.

—Il ne faut donc pas songer à vous rencontrer à Paris, mais si jamais vous venez

en Italie, pourrions-nous espérer que vous viendriez nous voir ?

—Vous me le permettez ? dit-il vivement.

—Oui, en vérité, je crois pouvoir vous promettre que l'hospitalité bien connue des Napolitains ne se démentira pas vis-à-vis du comte Gilbert de Kergy.

Après un moment de silence, il reprit :

—Lorsque j'étais à Naples, vous étiez certainement absente : il y a deux ans de cela.

—Je n'étais pas mariée alors, et je ne suis pas Napolitaine.

—Ni même Italienne, peut-être ?

—Est-ce à cause de la couleur de mes cheveux que vous me dites cela ? Cela m'étonnerait de la part d'un voyageur aussi attentif que vous l'êtes ; car vous avez pu vous assurer que nos grands maîtres ont eu pour modèles autant de blondes que de brunes. Quoi qu'il en soit, je ne suis ni Anglaise, ni Allemande, comme vous êtes peut-être tenté de le penser, je suis Sicilienne.

—Je n'ai jamais vu en Sicile, ni ailleurs, une seule personne qui vous ressemblât, dit-il en me regardant.

Ces paroles renfermaient sans doute un compliment, probablement même un compliment tel que je n'en avais jamais reçu, et l'on sait que je ne les aimais point. Mais elles furent dites, comme les premières, sans que le moindre sourire ou le moindre regard indiquât l'intention de me me flatter ou de me plaire, et je le entendis sans répugnance. N'étaient-elles point une flatterie plus subtile que les autres ? . . . . N'allèrent-elles point réveiller, à mon insu, cette vanité que depuis si longtemps je croyais morte au fond de mon cœur ? C'est ce que je ne saurais affirmer, car il échappe toujours quelque chose à la connaissance de soi-même, quelque chose que l'on croie la posséder. Mais ce qui est certain, c'est que ce jour-là du moins je ne songeai point à analyser l'effet de cette rencontre en ce qui me concernait : j'étais absorbée par le regard et l'espérance qu'elle avait réveillés.

Au moment où j'allais partir, madame de Kergy me demanda la permission de venir me voir le lendemain à quatre heures et de m'amener sa fille, et Diane m'accompagna jusqu'au bas du perron. Avant de la quitter, j'embrassai son riant visage, et je tendis la main à son frère qui était descendu avec elle pour m'aider à monter en voiture.

XVII

Pendant tout le trajet de la rue Saint-Dominique à la rue de Rivoli, je me livrai au bien-être nouveau qui était le résultat de mes récentes impressions. Ces quelques heures, en effet, ne m'avaient-elles pas apporté tout à tour l'intime douceur de la prière, l'attrait de la sympathie, enfin la jouissance de l'enthousiasme. C'était avoir senti renaître à la fois mon cœur, mon âme et mon intelligence, frivolisés par l'air du monde et jetés dans une sorte d'atonie. Ceux qui se sont ainsi sentis mourir et revivre sauront comprendre l'espace de joie que j'éprouvais !

Je sentis clairement en ce moment qu'il manquait à tout ce qui m'avait été donné jusque-là, et à la tendresse elle-même qui était pour ainsi dire le soleil de mon bonheur, un élément vrai, solide et pur que je ne savais trop définir, mais dont mon âme avait une soif que je crus possible en ce moment de satisfaire sans peine.

Lorenzo n'était-il pas noble, intelligent, capable et digne des plus grandes choses, ne m'avait-il pas choisie, aimée, idolâtrée ? Eh bien, je saurais l'entraîner vers les cimes les plus hautes qu'il lui fallait atteindre, et à mon tour je lui ouvrirais un monde !

Tels étaient les pensées, les aspirations et les rêves dont je revenais le cœur rempli.

En approchant de la rue de Rivoli, je m'inquiétais toutefois de l'heure, car il était plus tard que je ne l'avais pensé et je craignais que Lorenzo (s'il était déjà rentré) ne se fût étonné de mon absence. Aussi fus-je satisfaite d'apprendre, en descendant de voiture, qu'il n'était pas encore de retour, et je montai gaiement l'escalier, parfaitement contente de l'emploi de ma matinée. J'otai mon chapeau, je rajustai ma chevelure, puis je me mis à arranger le salon suivant mon goût et le sien. Je disposai différemment des fleurs qui s'y trouvaient ainsi que des livres et divers autres objets, et je m'efforçai ainsi de donner à ce salon d'auberge une apparence de confort et d'élégance qui saurait l'y retenir, car j'avais formé le projet d'obtenir de lui une soirée en tête-à-tête. Il me semblait que j'avais tant de choses à lui dire ! . . . . et que je saurais si bien lui communiquer toutes les impressions que j'avais reçues ! Dans ce

but, je fis une chose hardie mais qu'auto-risais l'intimité qui régnait entre nous et les amis qui, ce jour-là, devaient être nos hôtes : je leur envoyai une excuse pour mon mari, comme pour moi, me réservant de trouver ensuite un moyen de désarmer mon mécontentement, s'il y avait lieu.

Tous ces arrangements terminés, je commençai à m'étonner d'être encore seule, lorsqu'on me remit une lettre dont la vue suffit pour me distraire pendant quelques instants de toute autre pensée. Cette lettre était de Livia, et je l'attendais avec impatience. Depuis notre séparation nous nous écrivions avec exactitude, et j'étais inquiète d'un silence d'une longueur inaccoutumée. J'ouvris donc sa lettre à la hâte ; elle était datée, non de Messine, mais de Naples, et j'en lus toute la première page sans y trouver l'explication de ce fait : elle ne me parlait que des miennes, enfin j'en vins à ce qui suit :

« Je t'ai dit dans ma dernière lettre que j'avais enfin obtenu le consentement de mon père, mais il avait mis une condition, c'était celle de choisir lui-même le monastère dans lequel j'entrerais en le quittant. Que m'importait?... à cet égard, j'étais et je suis totalement indifférente. Dans tous, je prononcerais les mêmes vœux, dans tous, j'irai à Dieu par le même chemin, dans tous, je serai unie à lui seule, et séparée du monde, cela me suffit. Mais le couvent que mon père a choisi n'est aucun de ceux de Sicile. C'est une maison connue et vénéral de tous à Naples. J'y serai admise le 2 septembre. En attendant je suis arrivée à Naples sous l'escorte d'Otavia, et j'habite la maison de notre tante donna Clelia qui s'y est établie avec ses filles pour tout l'hiver. Voilà donc qui est décidé, Gina. Tout est clair devant moi. Je vois distinctement et ma vie et ma mort, et mes joies et mes peines, et mes fatigues et mes devoirs. J'en ai fini avec tout ce qui se nomme le bonheur de ce monde ; mais j'en ai fini aussi avec ses malheurs, ses souffrances, ses peines confuses et variées, ses incertitudes infinies, ses poignantes amertumes. Aussi je ne puis prononcer ce mot « sacrifices », et il me blesse quand je l'entends ; car je rougis du peu que je quitte, en songeant à l'immensité que j'embrasse ! Oui, je rougis en songeant que ce furent la souffrance et l'humiliation qui d'abord me firent lever les yeux vers Celui qui seul il faut aimer et que seul aujourd'hui je sens que je puis aimer. Si je n'étais pas tout à fait sûre de cela, jamais je n'aurais eu la hardiesse de prétendre à l'union qui m'attend ; la seule, ici-bas, où l'époux soit aussi grand que le cœur qui se donne à lui !... »

« Mais revenons-en encore à toi, ma Gina. Es-tu heureuse comme je le veux et comme il le faut ? Ta dernière lettre était triste, et plus je me sens calme et rassurée sur mon propre sort, plus je songe à toi. Quoi qu'il arrive, n'oublie pas que nous allons au même but. Ta route est plus longue et plus difficile que la mienne. Mais, au bout du compte, il s'agit pour nous deux d'en arriver à aimer Dieu uniquement, et en Lui, et pour Lui, tous ceux que nous aimons. Oui, même ceux que nous préférons ici-bas à toutes les autres créatures. Je ne te tiens pas à un langage de religieuse, je te tiens celui de la vérité et du simple bon sens. Si cette lettre te parvient au retour d'une fête, à l'heure où tu ne saurais la comprendre, tu la mettras de côté. Mais si tu la lis dans un de ces moments de repos où tu as le loisir de t'entendre toi-même, tu sauras bien aussi entendre ta Livia, lorsqu'elle te parle ainsi : en tout cas, de près ou de loin, nous sommes ensemble, ma sœur. Les grilles du couvent ne me sépareront pas de toi : la mort elle-même n'en viendrait pas à bout. Une seule chose, une seule, dans tout l'univers visible ou invisible, pourrait élever entre nous une barrière, et nous séparer véritablement ; et, plutôt que de voir cette barrière-là s'élever, je te l'ai déjà dit, sœur bien-aimée, j'aimerais mieux te voir morte. Gina ! je t'aime aussi tendrement qu'on peut aimer, je prierais pour toi le 2 septembre (ce sera un dimanche), et probablement lorsque tu liras cette lettre, j'aurai déjà quitté le monde. Mais toi, ma sœur je ne t'aurai pas quittée, je serai plus près de toi que lorsque la distance seule nous séparait. D'ailleurs, me voici à Naples, où tu reviendras bientôt, et tu verras que les grilles ne te cacheront ni mon visage, ni ma pensée, ni mon cœur, ni mon âme... Gina !... je voudrais bien te répéter encore qu'il n'existe qu'un seul bonheur, et qu'un seul amour. Je voudrais te supplier de n'en désirer passionnément aucun autre. Mais non, tu ne me comprendras pas, tu ne me croiras pas encore... »

Le jour, la date, l'heure, le moment, tout secondait l'effet de cette lettre. L'acte que ma sœur avait accompli ce jour-là

même, la rapprochait, disait-elle, de moi. De mon côté, pendant cette journée entièrement soustraite à la frivole dissipation de ma vie, une bouffée de l'air qu'elle respirait n'était-elle pas venu jusqu'à moi?... Le bonheur, a-t-on dit, est chrétien ; le plaisir ne l'est pas. N'avais-je pas profondément compris ce jour même, le sens de cette parole ? N'avais-je pas ressenti un bonheur aussi étranger que possible au plaisir, au plaisir tel que je l'avais goûté dans le monde ? Et dans ce moment même, n'étais-je pas possédée du désir de réaliser l'un aux dépens de l'autre, et de parvenir à faire envisager la vie sous un aspect différent à celui qui ne devait jamais être séparé de moi?... Livia, n'étions-nous pas bien d'accord en ce jour ? n'avais-tu pas eu tort de penser que je ne te comprendrais pas encore ? Que pourrais-tu me demander de plus?... Ah ! si tu savais de quelle nature est le bonheur que je rêve en ce moment, tu ne voudrais pas m'y faire renoncer ; et celui-là, du moins, je pense que tu me permettrais de le désirer passionnément ?

Après avoir lu et relu plusieurs fois cette lettre, et être demeurée longtemps absorbée tantôt par son contenu, tantôt par les divers incidents de la journée, qui tour à tour se retraçaient à mon esprit, le jour commençant à baisser, je tombai peu à peu dans un de ces sommeils courts mais profonds qui sont le plus souvent troublés par des rêves confus. Je revis ainsi la plupart de ceux qui, pendant cette journée, avaient successivement occupé ma pensée. Livia d'abord, couverte d'un long voile blanc, et près d'elle le gracieux et riant visage de Diane ; puis je me retrouvais à l'hôtel de Kergy, où j'entendais Gilbert prononcer quelques-unes des paroles de son discours ; mais au moment où j'appelais Lorenzo pour venir l'écouter aussi, ce n'était plus Gilbert, c'était Lorenzo lui-même qui, du haut de l'estrade, répétait ces mêmes paroles d'un air moqueur et en me regardant à son tour avec cette expression pénétrante qu'avait parfois son regard. Puis tout changeait, et je me trouvais, à une lueur incertaine, en rase campagne, à l'embranchement de deux routes, et tandis que j'hésitais sur celle qu'il fallait prendre, je vis près de moi Gilbert. Il me dit qu'il savait le chemin et s'offrit pour me conduire ; mais je repoussai son bras et je fis un violent effort pour rejoindre Lorenzo, que j'apercevais fort loin sur l'autre route. Alors il me sembla que Livia se retrouvait près de moi et me donnait la main pour m'aider à courir. Enfin je revis Lorenzo à deux pas devant moi, vêtu pauvrement, et me regardant avec cette expression que j'aimais tant, je m'élançais vers lui, lorsque je me réveillai haletante, avec le pénible sentiment de malaise que produit ce genre de sommeil, suivi de ce genre de réveil.

Mon cœur battait. Je pouvais avec peine d'abord retrouver les impressions qui avaient précédé cet assoupissement. Je me remis bientôt, et je me rendis compte de l'obscurité complète qui m'environnait. Je me hâtai de sonner, et au moment où, lorsqu'on m'eût apporté de la lumière, je regardais la pendule avec une surprise qui devenait de l'inquiétude, j'entendis retentir la cloche qui m'annonçait enfin le retour de Lorenzo. En effet, la porte de l'antichambre s'ouvrit, et je m'élançai pour ouvrir moi-même celle du salon. Mais je m'arrêtai tout court. Ce n'était pas Lorenzo : c'était Landolfo Landini, et il était seul... Je reculai devant lui d'un air effrayé, sans oser lui faire de question. Mais il ferma la porte derrière lui en souriant, et me prenant la main :

— Rassurez-vous, chère cousine, de grâce ! Il n'est rien arrivé à Lorenzo d'extraordinaire ; rien du moins que vous ne soyez préparée à entendre après ce qui s'est passé hier au soir. Seulement, je vous l'avais dit, vous auriez mieux fait de venir.

Je respirai... Je ne sais quelle autre épouvante m'avait saisie. Je lui dis alors avec assez de tranquillité :

— Cela veut dire qu'il a joué, ou du moins parié à ces courses, et qu'il a perdu ?

— Effroyablement !... oui, ma cousine... Voilà ce que je ne devais pas vous dire, mais c'est que je ne vois aucune raison pour vous le taire : car, puisque j'ai cette occasion de vous parler seul, j'en veux profiter pour vous donner encore un conseil, et plus sérieux que tous les autres. Usez sans retard de tout l'empire qui vous reste encore pour le décider à quitter Paris : une fatalité est attachée à ce lieu pour lui. Il a été sage ailleurs, il le redeviendra encore ; mais il faut absolument couper la fièvre dont il est repris... Diable ! continua-t-il, c'est que, voyez-vous, trois ou quatre accès comme celui-ci pourraient avoir des suites qui étonneraient votre courage, ma belle duchesse, et vous con-

\* *Quello che mai dà me, non fa diviso.* (Dante, Inf. V.)

duiraient, ainsi que lui, à des extrémités que vous n'êtes pas faite pour connaître. C'est ce qui me touche surtout, permettez-moi de vous le dire, car, sans vous faire l'ombre d'une déclaration, je vous trouve tellement belle, bonne et adorable, que la seule idée que peut-être un jour...

— Au fait ! Lando, s'il vous plaît ! lui dis-je d'un air impatient. Où est Lorenzo ?... pourquoi n'est-il pas revenu, et pourquoi venez-vous me dire ce qu'il aurait fort bien pu m'apprendre lui-même ?

— Vous apprendrez lui-même !... il s'en garderait bien ! Et je vous ai déjà dit qu'en ce moment je trahis sa confiance ; mais c'est pour son bien et pour le vôtre. Il vaut donc mieux que vous sachiez que la somme perdue aujourd'hui dépasse de beaucoup tout ce dont il peut disposer ici, et qu'au lieu de faire les arrangements nécessaires pour acquitter sans délai la dette contractée, il lui a fallu écrire sur le champ à son homme d'affaires, à Naples, ou en Sicile. A cet effet (et non pour une affaire sans importance, comme j'étais chargé de vous le dire), il est allé tout droit au Club, et m'a envoyé pour vous prier d'aller diner sans lui et de vous charger de ses excuses pour vos amis. Il vous rejoindra dans la soirée.

Je crus entrevoir en ce moment que tout s'arrangeait selon mes désirs, facilement et comme de soi-même.

— Il se trouve fort à propos, lui dis-je avec empressement, que je leur avais déjà envoyé mes excuses avec les siennes. Ainsi, Lando, retournez au Club, je vous en prie... ou plutôt je vais écrire moi-même à Lorenzo qu'il peut achever tranquillement ses affaires, et revenir ensuite quand il voudra dîner ici avec moi. Je l'attendrai autant qu'il faudra.

Je prenais à la hâte la plume pour écrire ce billet, lorsque Lando m'arrêta :

— Oh ! quant à cela, ma cousine, ce serait peine perdue ; car, voyant l'heure s'avancer et l'impossibilité pour lui d'être de retour à temps pour vous accompagner, il a accepté l'invitation à dîner d'une personne de sa connaissance (et de la vôtre, je crois), qu'il a rencontrée aujourd'hui aux courses.

— Une personne de sa connaissance !... répétais-je, tandis que, sans savoir pourquoi, une angoisse me saisit le cœur, si vive, que je me sentis pâlir.

Landolfo s'en aperçut.

— Rassurez-vous, me dit-il en souriant ; ce n'est point madame de B... bien qu'elle fût aussi aux courses et qu'elle y ait fait d'infructueux efforts pour distraire Lorenzo de ce qui se passait sur le terrain. En vérité, à votre place, poursuivait-il avec sa légèreté accoutumée, je regretterais qu'elle n'y soit pas parvenue ; cela vaudrait bien mieux que... Voyons... ne foncez pas le sourcil ; je plaisante. Sérieusement, Lorenzo ne dîne pas aujourd'hui chez elle, mais chez une Milanaise qui vient d'arriver, et que vous connaissez sans doute : c'est la marquise de Villanera, donna Faustina Reali.

Faustina Reali !... Ce nom me sembla la réalisation de l'étrange pressentiment que je venais d'avoir, et je fus tentée de m'écrier comme Hamlet : « O mon âme prophétique, tu ne m'as pas trompée ! »

Je me maîtrisai pourtant par un impérieux effort, et Lando me quitta bientôt, en me renouvelant ses premières injonctions, et persuadé que, quant au reste, il m'avait pleinement rassurée. Lorsqu'il fut à la porte, je lui tendis la main en souriant. Il sortit. Mais dès que je me retrouvai seule, je couvris mon visage de mes mains, je fondis en larmes en me criant : « O mes rêves ! mes beaux rêves ! mes beaux rêves ! qu'êtes-vous devenus ! »

XVIII

Faustina Reali ! C'était là le nom, jamais oublié, que j'avais lu à Naples, sur la carte

que Lorenzo avait si violemment arrachée de mes mains. Ce nom n'était tombé sous mes yeux que cette seule fois dans ma vie, et jamais je ne l'avais entendu prononcer. Je me souvenais trop bien, cependant, de l'expression des traits de mon mari lorsqu'il l'avait reconnu, et du mouvement avec lequel il avait déchiré la carte sur laquelle il était inscrit ! Une seule fois après ce jour, j'avais tenté de ramener la conversation sur cette circonstance ; mais je m'étais arrêtée tout court, effrayée de la manière dont il m'avait imposé silence, et il était demeuré attaché pour moi à ce nom une impression à la fois de mystère et de danger.

Cependant, lorsque j'eus repris quelque sang-froid, je reconnus qu'en réalité je ne savais rien, absolument rien, qui pût motiver la violente secousse que je venais d'éprouver. Toute cette émotion avait donc en ce moment une cause imaginaire, et pouvait tenir uniquement au rappel soudain de mes pensées, perdues tout à l'heure dans des espaces un peu trop exacts, à une réalité pénible et inquiétante en même temps que terre à terre.

En effet j'avais cru que j'allais transformer comme par un coup de baguette, les habitudes, les intérêts, les occupations, la vie tout entière de mon mari, et je revenais pour apprendre qu'il avait perdu aux courses une somme folle. J'avais préparé d'avance une soirée où, seule avec lui pour quelques heures, loin des bruits du monde, il entendrait le récit fidèle de mes récentes impressions, au si bien que l'expression des vœux, des ardents désirs, des projets dont il était lui-même l'objet. Je voulais exciter en lui le plus noble orgueil, et faire appel dans son cœur à mille sentiments endormis, mais non éteints, et je m'étais attendue, je crois, à les voir sur l'heure se réveiller à ma voix ! Au lieu de cela, j'étais seule, et il était chez une autre, et chez quelle autre ! Qui était elle donc enfin, cette Faustina, dont le nom réapparaissait ainsi tout d'un coup dans ma vie, et qui, à l'heure même où j'aspirais à exercer sur lui une influence si haute et si pure, venait comme un mauvais génie se jeter entre nous ?

MME. AUGUSTUS CRAVEN.  
(A continuer.)

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

CANADA }  
PROVINCE DE QUEBEC } DANS LA  
District et Cité de } COUR SUPREMEURE.  
Montréal. }  
DANS L'AFFAIRE DE GEORGES E. DESBARATS, FAILLI.  
MARDI, le sixième jour d'Avril prochain, le soussigné demandera à la dite cour une décharge en vertu du dit acte.  
Montréal, 27 février 1875.  
6-12-5-90 GEORGES E. DESBARATS.

UN ENTRE MILLE!

CONSOMPTION GUERIE.— Alors que la mort du pauvre CONSOMPTIF était attendue d'heure en heure, tous les remèdes étant restés sans résultat, le hasard fit trouver au Dr. H. James un remède au moyen duquel il guérit son unique enfant avec une préparation de *Cornelia Indica*. Il donne aujourd'hui la recette de cette préparation moyennant deux estampilles, pour payer les frais de port. Il n'existe aucun symptôme de Consommation—Transpiration Nocturne, Irritation Nerveuse, Expectoration difficile, Douleurs Aiguës dans les Poulmons, Nausées de l'Estomac, Inaction des Intestins, Affaiblissement Musculaire—qu'elle ne détruise radicalement. Adressez : CRADDOCK & CO., 1032, Race St., Philadelphie, donnant le nom de ce journal.—6-11-13-93

O. FRECHETTE,

LIBRAIRE-EDITEUR,  
CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, N. V., QUEBEC.

On trouvera dans la Librairie de M. OVIDE FRECHETTE un choix complet de livres d'Eglise très-élégamment reliés avec agrafes et coins imitant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général. Fantaisies pour étagères, statuettes d'un fini irréprochable, Gravures fines, Chromes Variés, Albums pour Photographies, Fournitures de Bureau, Papeterie fine, Boîtes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'ivoire, etc., etc. Mr. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement. 5-49-52-4

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT. - - - \$5,000,000.00

Comptant plus de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations s'élèvent à près d'un Million de Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées d'une manière équitable et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS :— J. F. SINCENNES, Président. JOHN OSTELL, Vice-Président.

ANDREW WILSON, M. C. MULLARKY, J. R. THIBAudeau, L. A. FOYER, M. P.,

W. F. KAY, HORACE AYLWIN, ANDREW ROBERTSON.

Gérant Général, ALFRED PERRY. Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON.

Gérant du Département de la Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS :—BANQUE DE MONTREAL BANQUE DU PEUPLE.